

I. Principaux enjeux

L'économie danoise a encore enregistré de bonnes performances en dépit de la faiblesse de la conjoncture mondiale. Le cadre de la politique macro-économique constitue une base solide pour l'action des pouvoirs publics, qui vise à permettre au pays de surmonter les évolutions à court terme en mettant systématiquement l'accent sur les priorités à moyen terme, afin de ne pas perdre le cap. Grâce à cette constance dans les orientations, les responsables peuvent centrer l'essentiel de leurs efforts sur les enjeux à plus long terme.

La tâche la plus difficile sera de se préparer aux pressions économiques dues au vieillissement de la population. Le Danemark est mieux placé que la plupart des autres pays de l'OCDE, car les retraites publiques du régime vieillesse sont conçues dans l'optique d'un niveau de base d'aide au revenu et la plupart des travailleurs cotisent à des régimes de retraite professionnels privés. Néanmoins, la population d'âge actif devrait commencer à diminuer dans quelques années à peine et le rapport inactifs/actifs va accuser une forte progression. Parallèlement, la population souhaite et réclame une amélioration de la qualité des services publics, qui sont souvent utilisés de plus en plus par les personnes plus âgées. Ces deux évolutions risquent d'entraîner des pressions inévitables sur les finances publiques.

Heureusement, les pouvoirs publics sont déjà pleinement conscients de ces futures pressions et de la nécessité de préserver la viabilité des finances publiques, ainsi qu'en témoignent les débats budgétaires. Depuis assez longtemps, les autorités publient des prévisions et orientations à moyen terme et depuis quelques années elles établissent des scénarios à moyen terme qui précisent à quel niveau devra se situer l'offre de main-d'œuvre pour assurer une situation budgétaire viable, compte tenu des besoins de dépenses publiques. C'est là un premier pas important qui met en évidence les divergences entre les politiques actuelles et les efforts qu'il faudra consentir à l'avenir. Non seulement les mesures propres à combler l'insuffisance de l'offre de main-d'œuvre auront des effets positifs en termes de revenu national, mais elles seront indispensables pour préserver la santé des finances publiques.

Le présent chapitre commence par un bref aperçu de la situation, des politiques et des perspectives actuelles sur le plan macroéconomique. Il examine

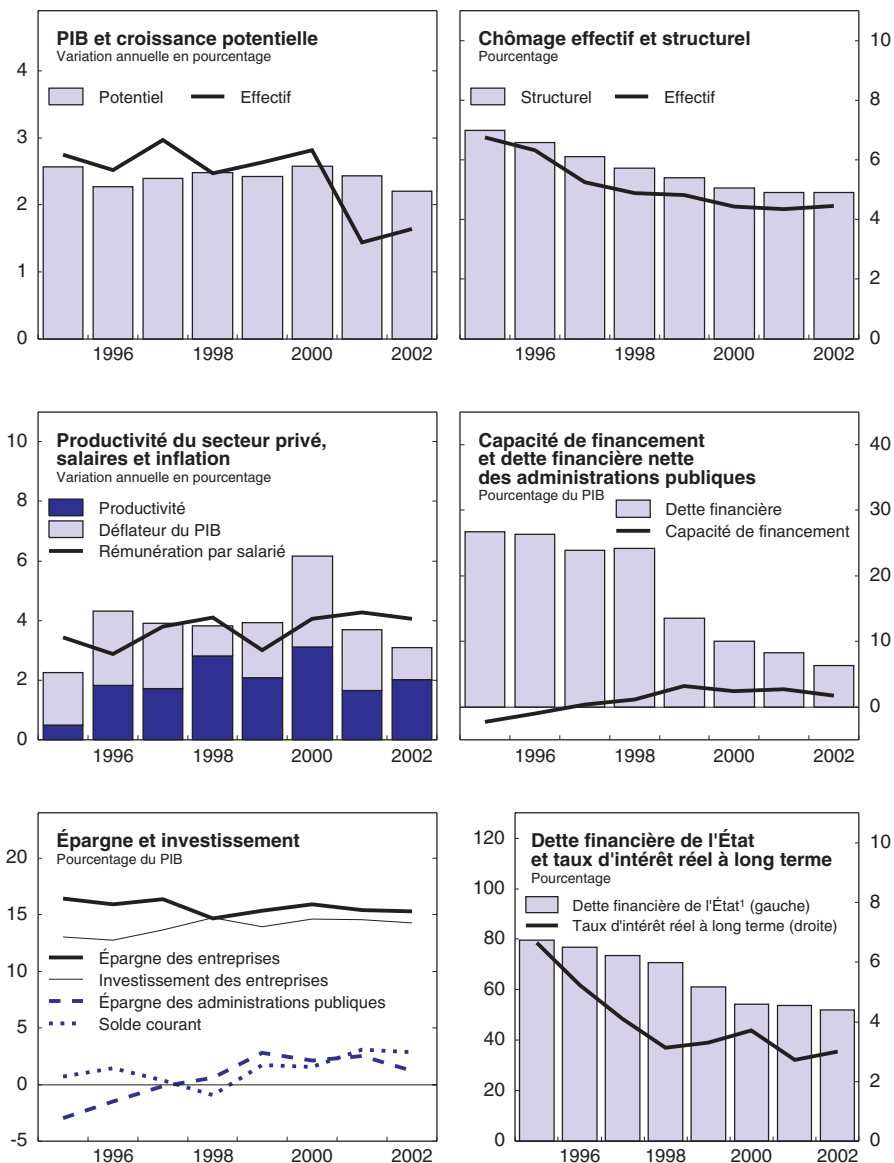
ensuite les défis à long terme, en débutant par les perspectives d'évolution démographique, leurs conséquences probables pour la croissance et les pressions que cette évolution et d'autres facteurs vont exercer sur les finances publiques. Il traite ensuite la question de la viabilité budgétaire, élément déterminant des perspectives économiques du Danemark à long terme. Enfin, il analyse les objectifs de développement durable concernant l'environnement.

Situation, politiques et perspectives sur le plan macroéconomique

Le Danemark se trouve dans une position enviable en ce sens qu'il n'est confronté à aucun problème macroéconomique immédiat. Il résiste relativement bien à la dégradation de la conjoncture internationale, et la situation mondiale a même eu pour effet d'atténuer les contraintes de capacité qui commençaient à se faire jour. Cette conjoncture favorable s'explique dans une large mesure par la solidité du cadre de la politique macroéconomique, qui permet à l'économie de supporter ces ralentissements avec une relative facilité sans avoir en plus à corriger des déséquilibres macroéconomiques sous-jacents.

- Les administrations publiques dégagent régulièrement un excédent budgétaire depuis 1997 (graphique 1) et ont établi un cadre qui présente les décisions budgétaires dans une optique à long terme (voir ci-après).
- La réduction régulière de la dette publique en proportion du PIB depuis le début des années 90 et la persistance d'un régime de taux de change fixe ont permis de réduire les écarts de taux d'intérêt et les pressions sur les taux d'intérêt réels à long terme, qui ont pratiquement diminué de moitié depuis le milieu des années 90, ce qui a favorisé l'investissement des entreprises et une croissance beaucoup plus soutenue du stock de capital depuis quelques années.
- La croissance tendancielle de la productivité du travail dans le secteur des entreprises a également atteint un taux d'environ 2½ pour cent et, si l'on regarde à travers les fluctuations annuelles, la croissance de la productivité du secteur privé semble s'être stabilisée aux alentours de 2 pour cent. De ce fait l'économie a pu financer une forte croissance des salaires sans perte notable de compétitivité.
- Le taux de chômage normalisé est légèrement inférieur au taux de chômage structurel tel qu'il est estimé par l'OCDE, à savoir un peu moins de 5 pour cent. On observe un très faible écart de production négatif, qui devrait se résorber d'ici un an environ, et l'inflation est modérée.
- Les bilans des ménages sont sains, leur actif net étant légèrement supérieur à leur revenu disponible réel fin 2002. Le taux d'épargne des ménages a retrouvé un niveau d'environ 6 pour cent maintenant que toutes les mesures du Plan Whitsun de 1998 (voir OCDE, 2000) ont été mises en pratique.

Graphique 1. Indicateurs des équilibres macroéconomiques



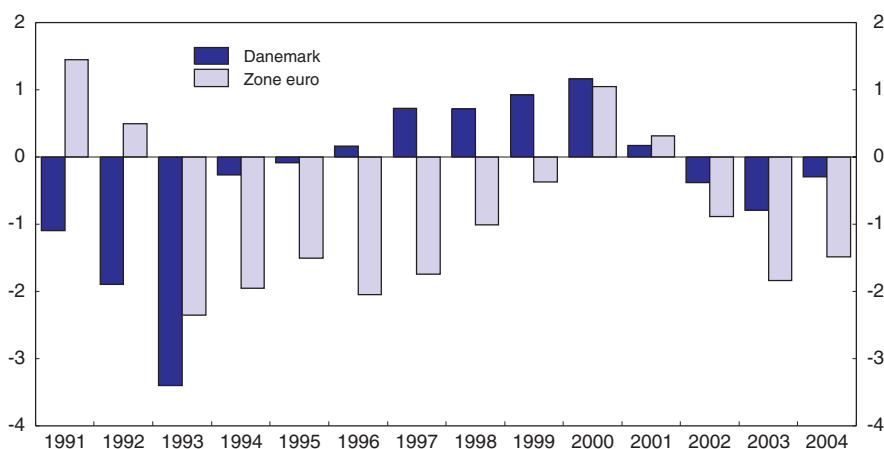
1. Pourcentage du PIB.
Source : OCDE.

- La balance des opérations courantes est restée assez largement excédentaire de façon pratiquement ininterrompue depuis dix ans, et l'excédent représente actuellement environ 3 pour cent du PIB. Parallèlement, l'augmentation des flux d'échanges commerciaux en proportion du PIB montre que le pays s'oriente de plus en plus vers l'international depuis quelques années.

L'économie danoise reste donc en bonne santé, en dépit de la décélération récente de la croissance du PIB à environ 1½ pour cent en 2002 et de la perspective d'un ajournement de la reprise jusqu'au deuxième semestre de cette année (voir annexe I). Le PIB devrait néanmoins selon les prévisions progresser d'environ 2½ pour cent en 2004. Dans ce contexte, le taux de chômage a légèrement augmenté et le total des heures ouvrées a diminué. Toutefois, un certain relâchement des tensions sur le marché du travail est bienvenu, car l'économie danoise commençait à connaître avant le ralentissement des pénuries de main-d'œuvre qualifiée entraînant des pressions à la hausse sur les salaires.

Le principal objectif macroéconomique des autorités au cours des deux années à venir sera de préserver l'économie d'une surchauffe lorsque la reprise prendra de l'ampleur et que la production augmentera à un rythme plus soutenu que son taux potentiel, qui est d'environ 2 pour cent. Les conditions monétaires pourraient exacerber la situation, le Danemark et la zone euro se trouvant peut-être à nouveau à des stades différents de leur cycle économique (graphique 2).

Graphique 2. **Divergence de l'écart de production**
Pourcentage du PIB potentiel



Source : OCDE.

Le Danemark a une politique de taux de change fixe par rapport à la zone euro dans le cadre du mécanisme de change européen II. La Banque nationale du Danemark suit donc en temps normal les décisions de la Banque centrale européenne en matière de taux d'intérêt, de sorte que les taux danois à court terme sont actuellement supérieurs de 0.2 pour cent à ceux de la BCE¹. La Banque centrale européenne fixe les taux appropriés pour la zone euro, en tenant compte de l'écart de production négatif et de l'évolution de l'inflation dans la zone. Pour le Danemark, cela pourrait se traduire par un assouplissement excessif des conditions monétaires et par un effet de relance, alors que l'économie est déjà proche de son potentiel.

Dans ce contexte, la politique budgétaire devra rester neutre, voire restrictive, afin d'éviter d'accentuer le risque d'une accélération excessive de la demande. Les autorités ont réussi à maintenir une orientation budgétaire assez neutre ces dernières années, à la suite des restrictions fiscales du Plan Whitsun. Les stabilisateurs automatiques, relativement puissants, ont permis de maintenir un certain équilibre, mais leur interprétation a été rendue plus difficile du fait de la volatilité des flux fiscaux liée aux fluctuations des prix des actifs (voir OCDE, 2003a). Cependant, compte tenu de la position actuelle du Danemark dans le cycle, il est important de faire en sorte que les baisses annoncées de l'impôt sur le revenu, qui doivent intervenir à partir de l'année prochaine, aient pour contrepartie des réductions de la croissance des dépenses, afin de contenir un effet de relance budgétaire.

Le gel des impôts décidé par le gouvernement (voir chapitre IV) signifie que si l'orientation de la politique budgétaire doit être durcie pour freiner l'activité, ce ne pourra pas être par le canal habituel d'une augmentation des impôts. Cela rend plus important la prévention de périodes de surchauffe et, si nécessaire il faut dès lors trouver les moyens de freiner les dépenses publiques. Comme la maîtrise des dépenses est décentralisée, il sera difficile d'obtenir des résultats rapides. Mais compte tenu de ces contraintes et de la volonté du gouvernement de freiner malgré tout les dépenses publiques, il semblerait plus judicieux de se placer dans une optique à moyen et long terme en accroissant l'offre de main-d'œuvre et en assurant la viabilité des finances publiques. à ce stade, on ne peut légitimement s'attendre qu'à une légère variation du cycle économique du Danemark et le récent relâchement des tensions sur le marché du travail n'exige aucunement de modifier cette orientation à long terme ou de tenter un réglage fin de l'économie².

Défis à plus long terme

À long terme, le principal défi sera d'assurer la viabilité budgétaire compte tenu de l'évolution démographique et d'autres facteurs. La présente section analyse d'abord l'évolution démographique probable et son impact sur la taille et la composition de la population d'âge actif et sur l'offre de main-d'œuvre. Les

tendances en matière de taux d'activité et de temps de travail, de même que leurs implications éventuelles pour les perspectives à long terme, sont analysées car elles peuvent accentuer les effets strictement démographiques. On examinera ensuite les conséquences probables de ces facteurs pour la croissance du PIB par habitant, avant d'étudier les éléments et mécanismes susceptibles d'engendrer à l'avenir des pressions sur les finances publiques. On abordera ensuite la question de la viabilité des finances publiques et des risques éventuels, compte tenu des objectifs à l'horizon 2010 retenus par le gouvernement dans son plan à moyen terme. On verra rapidement quelles sont les autres stratégies qui impliqueraient des efforts plus résolus de réduction des obligations futures, contrairement à la stratégie danoise qui consiste essentiellement à faire en sorte que ces obligations puissent être financées. Enfin, on évoquera également une autre préoccupation, à savoir les aspects environnementaux du développement durable, avant de présenter un certain nombre de conclusions.

Perspectives démographiques

Presque tous les pays de l'OCDE seront confrontés à des modifications significatives de la taille et de la composition de leur population au cours des années à venir. Ce phénomène collectif de vieillissement de la population est attribuable essentiellement au *baby-boom* du début de la période d'après-guerre, suivi d'une baisse des taux de fécondité et de l'augmentation de l'espérance de vie. En règle générale, ses principales caractéristiques sont les suivantes (Dang *et al.*, 2001) :

- Une croissance très modérée ou une baisse de la population totale.
- Une baisse de la population d'âge actif et une augmentation du nombre de personnes âgées, ce qui double pratiquement, en moyenne, le taux de dépendance des personnes âgées (rapport personnes âgées-population d'âge actif)³.
- Une augmentation de l'âge moyen de la population d'âge actif et des personnes âgées.
- Une légère baisse du rapport jeunes-population d'âge actif.

L'impact sur le potentiel de croissance et surtout sur les finances publiques sera substantiel dans la plupart des pays, compte tenu des structures institutionnelles actuelles. Toutes choses égales par ailleurs, la croissance de la production va se ralentir à mesure que la population active diminuera. Les dépenses publiques augmenteront parallèlement au nombre de personnes âgées, tandis que la diminution du nombre de personnes actives aura tendance à éroder l'assiette des impôts, ce qui posera des problèmes de redistribution des revenus au sein d'une même génération et d'une génération à une autre⁴.

L'évolution dans les différents pays dépendra non seulement des caractéristiques de la population active et de la démographie, mais également, à des degrés divers, de la taille et de la composition de l'immigration nette, bien que les niveaux d'immigration nécessaires pour rendre la situation démographique décrite plus haut vraiment plus favorable ne soient probablement pas envisageables dans la plupart des pays (Roseveare *et al.*, 1996). Néanmoins, il y aura une énorme différence si les immigrants sont très qualifiés et capables de compenser une partie des effets négatifs du vieillissement de la population sur l'offre de main-d'œuvre ou s'ils arrivent au contraire avec peu de chances de s'assurer des ressources suffisantes sans une aide publique de grande ampleur. De ce fait, la bonne santé des finances publiques dépend aussi de la politique de l'immigration et de la capacité d'intégrer les immigrants de façon rapide et efficace dès leur arrivée (voir chapitre III).

Le Danemark va connaître d'importants changements démographiques au cours de ce siècle, mais ces changements seront moins extrêmes que dans certains autres pays de l'OCDE (graphique 3) et il s'agira essentiellement de l'augmentation de la proportion des personnes âgées et de celle des immigrants et des jeunes issus de l'immigration, surtout originaires des pays en développement. Ces perspectives sont quantifiées dans les projections démographiques du groupe DREAM⁵ sur la population, sur lesquelles s'appuient la plupart des plans d'action au Danemark. Elles font état d'une lente progression de la fécondité, d'un léger accroissement de l'espérance de vie au cours du siècle et d'une immigration nette de 10 000 personnes par an (annexe II). Elles reposent sur les hypothèses suivantes (tableau I) :

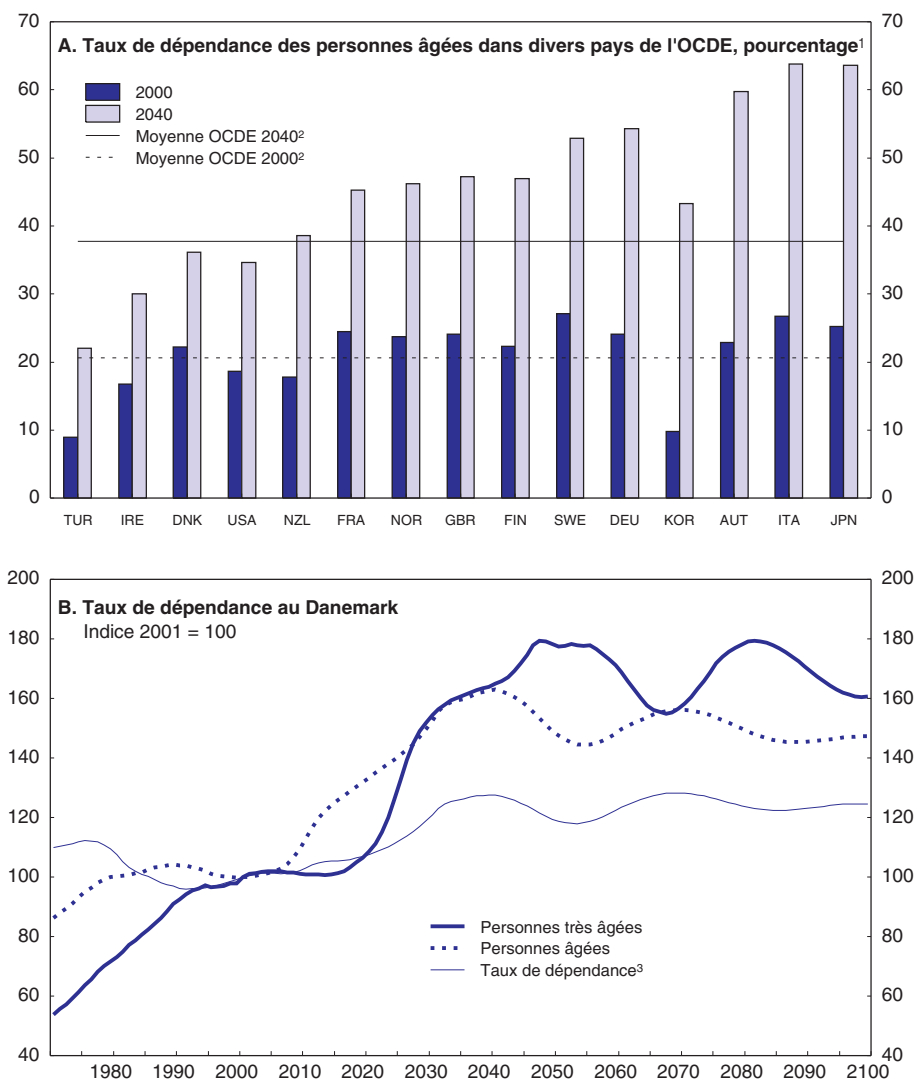
- La population âgée de 0 à 14 ans baisse de 11 pour cent entre 2000 et 2020, puis augmente à nouveau.
- La population d'âge actif (15-64 ans) baisse de 5 pour cent entre 2000 et 2040, mais la tendance s'inverse pendant le reste de la période.
- Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus augmente de plus de 50 pour cent entre 2000 et 2040, et reste ensuite proche de ce niveau élevé.

Le principal effet « vieillissement » se fera sentir après 2010, lorsque le rapport de dépendance économique des personnes âgées commencera à augmenter fortement pour atteindre un niveau supérieur de 60 pour cent en 2040. À la fin du siècle, le taux de dépendance des personnes âgées dépassera de 50 pour cent environ son niveau actuel, la pyramide des âges étant durablement modifiée. En outre, la proportion de personnes âgées de plus de 80 ans dans la tranche des plus de 65 ans (grande vieillesse) va presque doubler entre 2020 et 2050.

Effets démographiques sur l'offre future de main-d'œuvre

Le vieillissement de la population et l'augmentation relative des immigrants et des jeunes issus de l'immigration auront un impact plus négatif sur l'offre

Graphique 3. Taux de dépendance



1. Classement dans l'ordre croissant en fonction de la différence entre 2000 et 2040.

2. Non pondérée.

3. Rapport entre les personnes de 0-14 et 65+ et les personnes de 15-64 ans.

Source : Nations Unies ; DREAM (pour le Danemark) ; calculs de l'OCDE.

Tableau I. Prévisions démographiques¹

	2000	2020	2040	2100
	1 000 personnes			
Par tranche d'âge				
0-14 ans	981	872	942	1 074
15-64 ans	3 558	3 589	3 384	3 611
65 ans et plus	790	1 052	1 223	1 182
Total	5 330	5 513	5 548	5 867
	Indice 2000 = 100			
0-14 ans	100.0	88.9	96.0	109.5
15-64 ans	100.0	100.8	95.1	101.5
65 ans et plus	100.0	133.1	154.7	149.6
Total	100.0	103.4	104.1	110.1
	Proportion de la population totale, pourcentage			
0-14 ans	18.4	15.8	17.0	18.3
15-64 ans	66.8	65.1	61.0	61.5
65 ans et plus	14.8	19.1	22.0	20.1
	1 000 personnes			
Par origine				
Immigrants de pays en développement	147	323	481	618
Immigrants de pays développés	150	205	240	257
Descendants de pays en développement	60	181	327	570
Descendants de pays développés	21	40	62	116
Reste de la population	4 952	4 764	4 439	4 305
Total	5 330	5 513	5 548	5 867
	Indice 2000 = 100			
Immigrants de pays en développement	100.0	219.0	326.6	419.8
Immigrants de pays développés	100.0	137.2	160.7	171.8
Descendants de pays en développement	100.0	302.0	546.1	953.6
Descendants de pays développés	100.0	190.0	290.9	547.0
Reste de la population	100.0	96.2	89.6	86.9
Total	100.0	103.4	103.4	110.1
	Proportion de la population totale, pourcentage			
Immigrants de pays en développement	2.8	5.9	8.7	10.5
Immigrants de pays développés	2.8	3.7	4.3	4.4
Descendants de pays en développement	1.1	3.3	5.9	9.7
Descendants de pays développés	0.4	0.7	1.1	2.0
Reste de la population	92.9	86.4	80.0	73.4

1. Population au 1^{er} janvier de l'année.

Source : DREAM (2002).

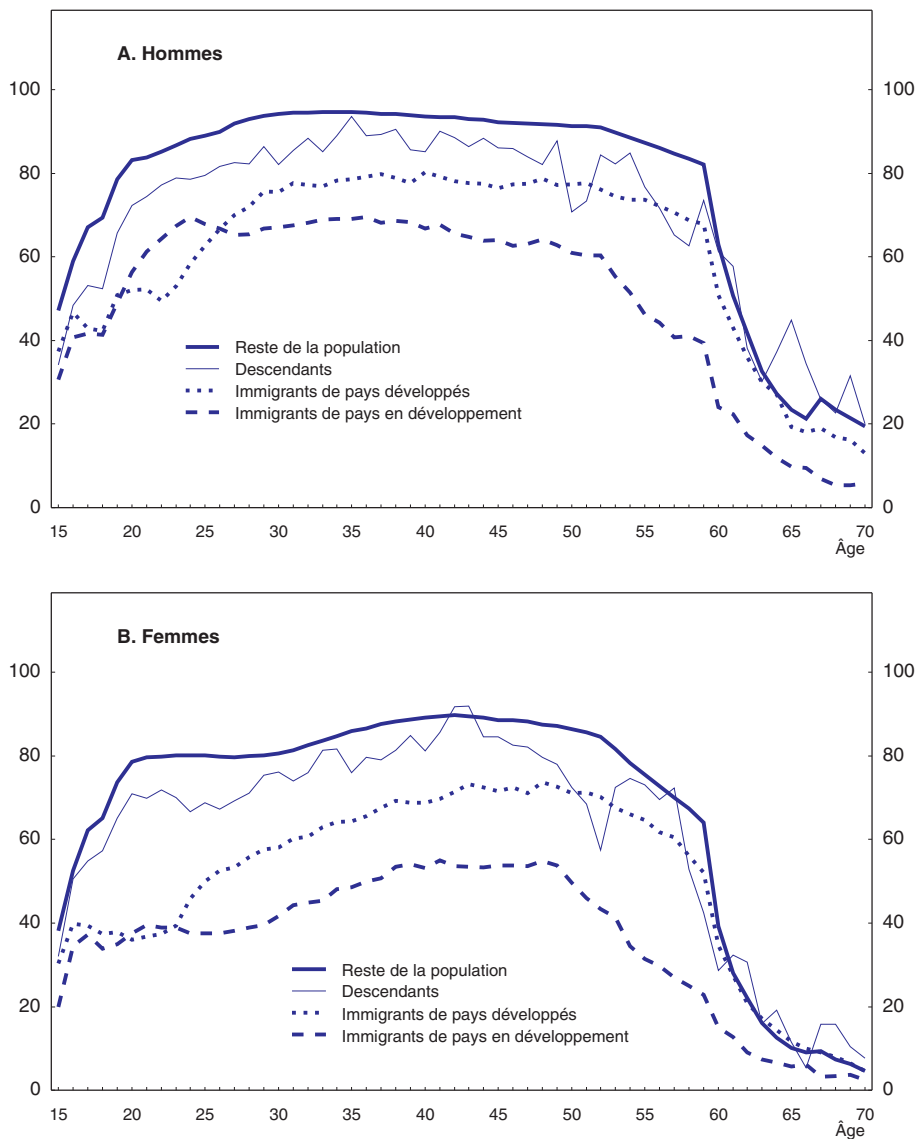
de main-d'œuvre que ne le laisserait penser la réduction de la population active en termes absolus. Ceci s'explique par l'incidence de la configuration des taux d'activité en fonction de l'âge, du sexe et de l'origine. Le taux d'activité au Danemark est l'un des plus élevés de l'OCDE, surtout parce que les trois-quarts des femmes âgées de 15 à 64 ans sont dans la population active ; seuls les autres pays nordiques font mieux (OCDE, 2002a). Mais compte tenu des politiques actuelles, il n'y a pas de raison de penser que les taux d'activité en fonction de l'âge et du sexe se modifieront spontanément : toute modification de la structure par âge de la population d'âge actif aura donc presque inévitablement des conséquences sur l'offre totale de main d'œuvre, conséquences dont un changement de politique pourrait atténuer l'ampleur.

L'impact le plus important vient peut-être d'une forte chute de l'activité tant pour les hommes que pour les femmes à l'âge de 60 ans (graphique 4) dès qu'ils ou elles peuvent bénéficier d'une préretraite volontaire (voir chapitre II). La part de la population d'âge actif âgée de plus de soixante ans progressant, on peut s'attendre à une forte ponction sur la population active. La tranche des 18 à 30 ans est aussi faiblement représentée sur le marché du travail parce qu'un grand nombre de Danois poursuivent des études supérieures et passent beaucoup de temps à les terminer (voir chapitre II). Toutefois, comme le rapport entre la tranche 18-30 ans et la tranche 15-64 ans va selon les prévisions fluctuer autour de son niveau actuel, il n'y aura sans doute pas d'effet significatif sur l'offre de main-d'œuvre compte tenu des profils actuels d'activité.

Les taux d'activité en fonction de l'âge des immigrants et de leurs enfants sont assez semblables à ceux du reste de la population. Pour les jeunes issus de l'immigration, les niveaux tant pour les hommes que pour les femmes sont également voisins de ceux du reste de la population, bien que le nombre relativement faible de jeunes adultes originaires de pays en développement ne permette pas encore d'extrapoler⁶. Mais, pour les immigrants, la différence de niveau est prononcée. Les taux d'activité plus faibles des immigrants et de leurs enfants correspondent en général à des qualifications plus faibles (voir chapitre III). De fait, si l'on tient compte de l'effet de plusieurs facteurs, notamment l'instruction, l'expérience du marché du travail et le nombre d'enfants du ménage, les immigrants ont presque le même taux d'activité et d'emploi que le reste de la population (Det Økonomiske Råd, 2002a)

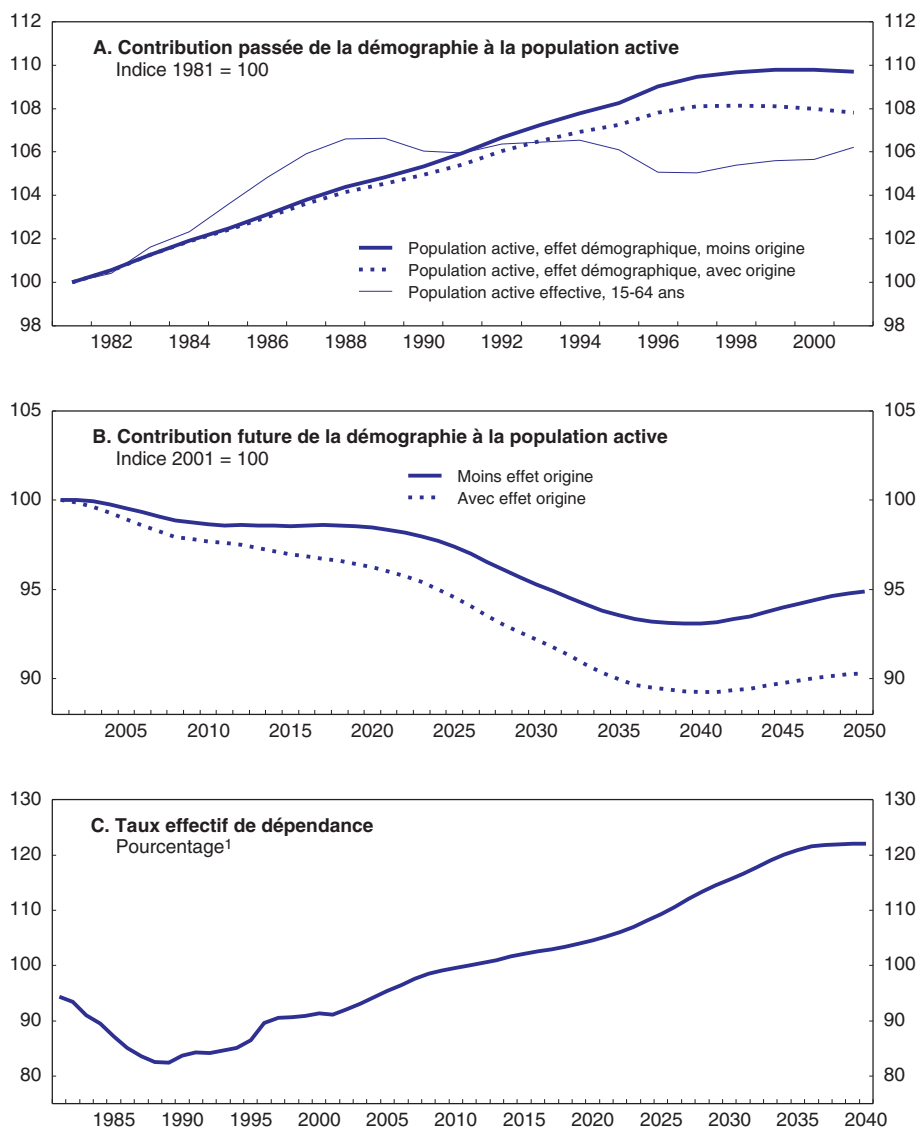
Les effets du vieillissement sur l'offre de main-d'œuvre ne vont pas tarder à se faire sentir, et la population d'âge actif devrait commencer à s'infléchir à partir de 2010, l'impact le plus important étant toutefois attendu après 2020. En 2040, lorsque l'effet négatif sera le plus marqué, le seul vieillissement devrait selon les prévisions entraîner une diminution de la population active d'environ 7 pour cent au total (graphique 5). Sur ce total, 5 points de pourcentage seront imputables à la baisse du nombre des 15-64 ans, le reste étant dû aux conséquences de

Graphique 4. **Taux d'activité par âge, sexe et origine**
 Pourcentage, 2001



Source : Ministère des Finances ; Statistics Denmark.

Graphique 5. Impact démographique sur la population active



1. Rapport inactifs/actifs.

Source : DREAM ; Statistics Denmark ; calculs de l'OCDE.

l'hypothèse de taux d'activité constants dans les différentes cohortes selon les différentes tranches d'âge et de l'évolution de la pyramide des âges de la population d'âge actif. Toutefois, si l'on tient compte des changements de la composition de la population dus à l'immigration nette, la baisse atteint près de 11 pour cent compte tenu des différences actuelles de profil d'activité entre les groupes d'origines diverses. Ces perspectives sont en fort contraste avec l'expérience des années 80 et 90, l'évolution démographique ayant à cette époque sensiblement contribué à la population active.

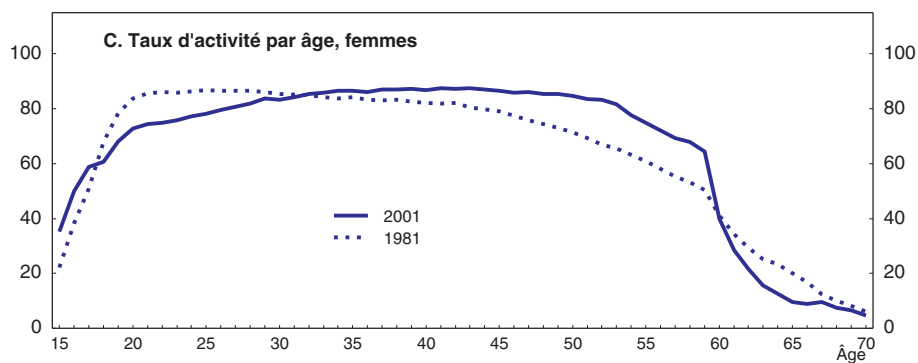
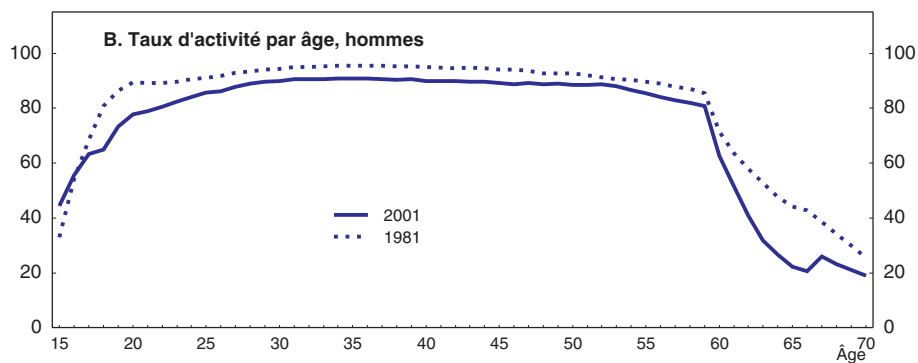
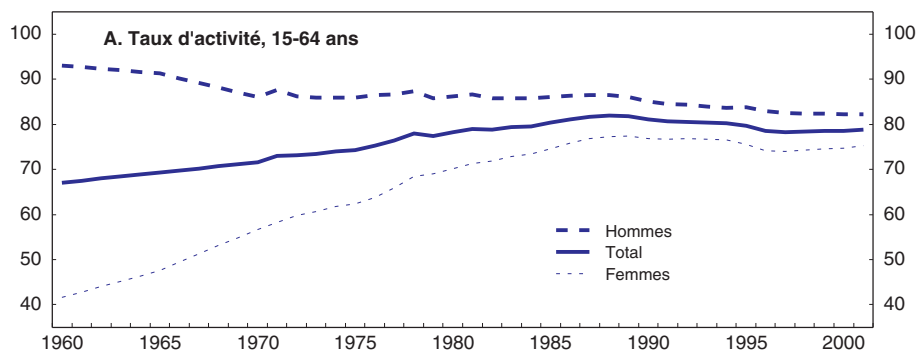
Ces effets conjugués des changements de la composition de la population en fonction de l'âge et de l'origine vont sérieusement peser sur l'offre de main-d'œuvre. Compte tenu des profils d'activité actuels et des prévisions en matière d'immigration, c'est une part en diminution régulière de la population qui va assurer la production nationale et supporter les autres charges, ce qui pose le problème de la répartition des charges entre les générations et au sein d'une même génération. La nature des évolutions démographiques laisse penser que les mesures visant exclusivement des facteurs démographiques seront nécessairement limitées à l'aspect « immigration », sachant que les taux de fécondité et de mortalité sont généralement considérés comme échappant en général à l'action des pouvoirs publics. En revanche, les pouvoirs publics peuvent agir sur le taux d'activité de la population d'âge actif, voire redéfinir les frontières de cette population.

Évolution du taux d'activité et de la durée du travail

On constate ces cinq à six dernières années une légère augmentation du taux global d'activité et de la durée moyenne du travail. Mais l'évolution à long terme du taux d'activité et de la durée du travail est telle que même l'hypothèse de taux constants d'activité par âge à l'avenir pourrait se révéler trop optimiste. Alors que l'évolution démographique s'est traduite jusqu'à maintenant par un accroissement de l'offre de main-d'œuvre, les taux d'activité ont généralement joué en sens contraire. Le taux d'activité global a baissé de 3 points de pourcentage depuis la fin des années 80, malgré l'évolution positive de la démographie et une situation conjoncturelle favorable depuis 1994, la baisse du taux d'activité des hommes se poursuivant et l'augmentation tendancielle du taux d'activité des femmes ayant cessé (graphique 6).

L'évolution des taux globaux d'activité ne reflète pas seulement des effets démographiques, mais également une modification substantielle des taux d'activité en fonction de l'âge ces vingt dernières années. L'évolution est la plus marquée pour les personnes de 60 ans et plus, traduisant une tendance à partir en retraite plus tôt tant pour les hommes que pour les femmes, et pour la tranche des moins de 30 ans, qui font de plus longues études. Mais les taux ont reculé même pour les hommes de 30 à 50 ans, notamment parce que les conditions

Graphique 6. **Évolution des taux d'activité**
Pourcentage



Source : Statistics Denmark ; calculs de l'OCDE.

d'obtention de la pension de préretraite pour invalidité sont devenues moins strictes et qu'on a introduit différents types de congés payés, et aussi parce que les nouveaux immigrants ont eu un plus faible taux d'activité⁷.

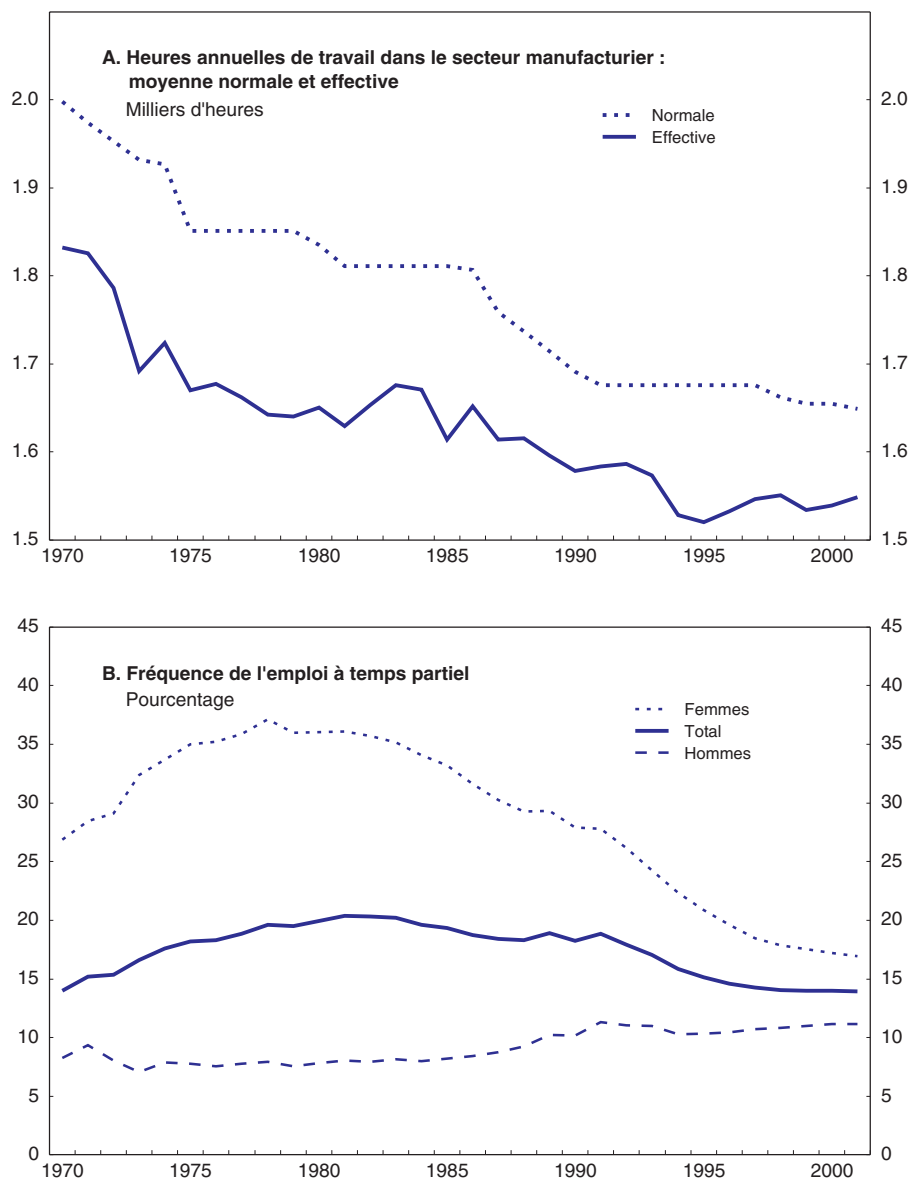
Si ces tendances à long terme à la baisse des taux d'activité par tranche d'âge se poursuivent, l'offre future de main-d'œuvre pourrait très sensiblement diminuer, notamment :

- L'accroissement de la tendance à une retraite plus précoce pour les 60-64 ans, qui se reflète dans la baisse régulière des taux d'activité pour cette tranche d'âge jusqu'en 2020, pourrait réduire le nombre d'actifs de près de 1½ pour cent.
- Si la proportion de jeunes dans l'enseignement supérieur augmente encore et que le taux d'activité des 18 à 30 ans continue à baisser au même rythme, la population active connaîtra une contraction supplémentaire de 2¾ pour cent. (Toutefois, cette estimation ne tient pas compte d'une plus forte probabilité d'activité pour les personnes ayant un degré d'instruction élevé aux stades ultérieurs de leur vie.)

Ces calculs ne sont qu'illustratifs, mais ils soulignent l'impact éventuel d'un nouvel assouplissement des conditions de retrait temporaire ou permanent de la population active. Ils montrent aussi qu'il faudrait peut-être réduire les possibilités actuelles de retrait de la population active avec aide au revenu pour maintenir la légère progression du taux global d'activité ces dernières années. De fait, le retournement récent est presque entièrement imputable à une hausse des taux d'activité des 50-59 ans avec la fin du régime temporaire de préretraite en 1996. Afin de contrer les effets des changements de taille et de composition de la population, il faudrait prendre des mesures qui aient un impact important sur les comportements, ce qui impliquerait sans doute de restreindre ce qui est généralement perçu comme des acquis fondamentaux en matière de protection sociale.

La durée du travail est un autre élément du total des ressources de main-d'œuvre consacrées à la production. Comme les taux d'activité, le nombre moyen d'heures travaillées par an et par salarié a sensiblement baissé (graphique 7). Cela tient essentiellement à l'allongement des congés annuels, aux réductions de la durée du travail obtenues dans le cadre des conventions collectives et à l'augmentation relative des emplois à temps partiel aux premiers stades de l'entrée des femmes sur le marché du travail⁸. Depuis 1950, le nombre de semaines de vacances est passé de deux à cinq, et la durée normale du travail a été ramenée de 48 à 37 heures. En 1998, le gouvernement a introduit des jours de congé supplémentaires, surtout pour les parents, lorsqu'il est intervenu dans un différend d'envergure affectant le secteur privé. à l'occasion des conventions collectives qui ont suivi, ces jours de congé ont été octroyés aux autres salariés et à d'autres composantes du marché du travail, et le nombre de jours de congés par personne a été encore augmenté

Graphique 7. Évolution de la durée du travail



Source : Ministère des Finances ; Statistics Denmark.

depuis, de sorte qu'en 2004, la plupart des salariés bénéficieront d'un total de cinq jours supplémentaires « de congé ». Il en résultera une baisse de la durée annuelle du travail de 2 pour cent si les salariés choisissent de prendre tous ces jours sous forme de congés au lieu de percevoir les rémunérations correspondantes.

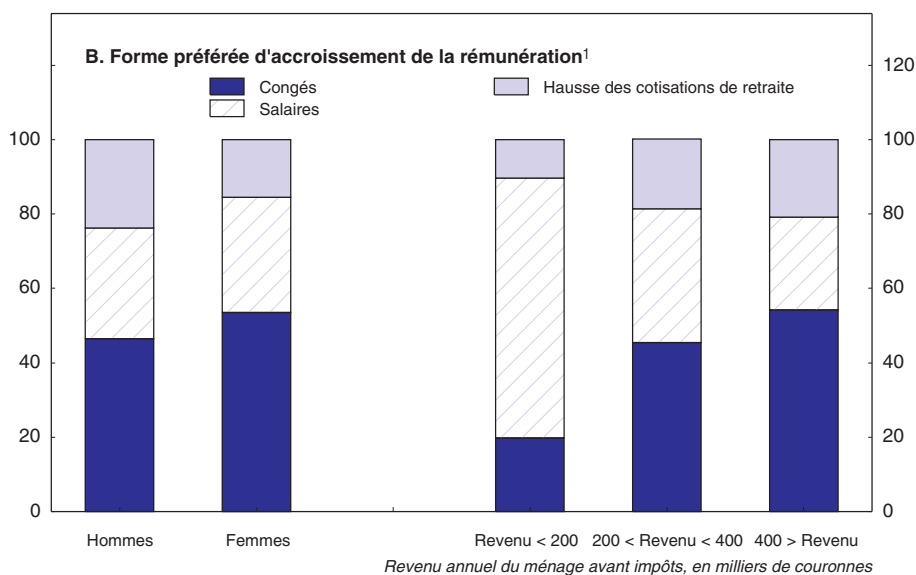
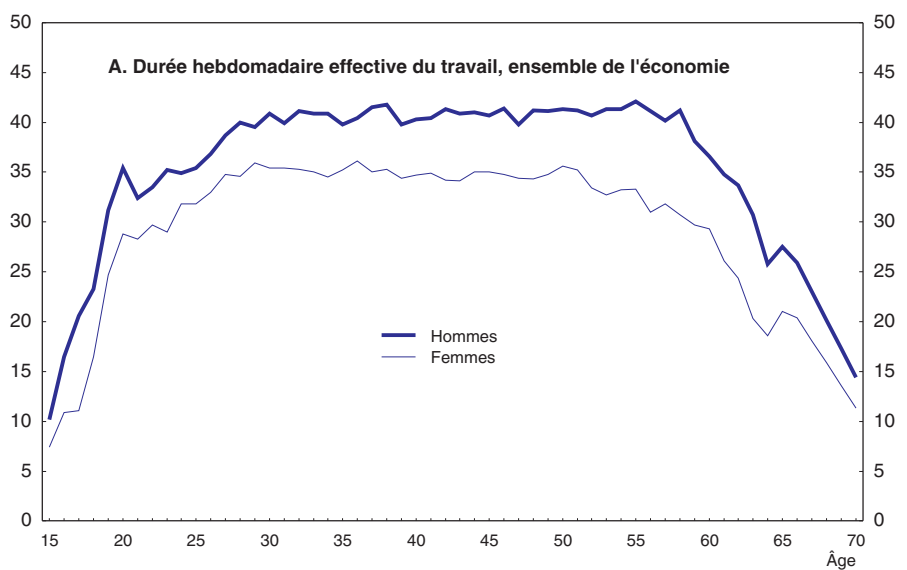
La diminution des heures ouvrées moyennes effectives par an est inférieure à la réduction officielle⁹. Ceci peut s'expliquer en partie par une moindre fréquence de l'emploi à temps partiel chez les femmes, l'intégration des femmes sur le marché du travail s'étant renforcée et l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes s'étant progressivement resserré. La baisse des taux marginaux d'imposition du fait des réformes fiscales mises en œuvre depuis le milieu des années 80 a pu également contribuer à freiner la diminution de la durée moyenne du travail. Les heures ouvrées moyennes effectives ont en fait augmenté depuis 1995, essentiellement en raison de la baisse de la fréquence de l'emploi à temps partiel, mais des effets conjoncturels pourraient également avoir joué un rôle. Néanmoins, en 2001, la probabilité de travail à temps partiel était supérieure de moitié pour les femmes par rapport aux hommes, ce qui témoigne d'un certain potentiel de hausse de la durée annuelle moyenne du travail à l'avenir.

Toutefois, ce potentiel pourrait être compensé par un changement de la composition de la population active. En moyenne, les tranches d'âge élevé travaillent moins d'heures par semaine que les autres (graphique 8). Si ce schéma se maintient à l'avenir, une plus forte proportion de la population active travaillera moins d'heures et la moyenne annuelle va baisser. En outre, les taux marginaux d'imposition élevés pour les revenus du travail pourraient encore exercer une pression à la baisse sur les heures ouvrées dans le cas des personnes exerçant un emploi à temps plein (voir chapitre IV), et l'augmentation générale de la prospérité du fait de la croissance de la productivité se concrétisera probablement par une diminution du temps de travail (développement des loisirs). C'est ce que confirme un récent sondage, qui indique que près de 50 pour cent des salariés préféreraient davantage de loisirs qu'une hausse de leur salaire ou des cotisations patronales de retraite et que ces préférences s'accroissent avec l'âge et le revenu annuel des ménages.

En outre, la tendance à la flexibilité accrue du temps de travail pourrait être propice aux loisirs, bien qu'une plus grande souplesse dans l'organisation du temps de travail puisse aussi faciliter l'exercice d'un emploi. Certaines conventions collectives récentes permettent de choisir entre rémunération et loisirs dans certaines limites, et ce type de dispositif risque de se développer sur le marché du travail, la plupart des Danois semblant préférer cette liberté de choix (Ugebrevet A4, 2003), ce qui multiplie les possibilités de diminution de la durée du travail.

Dans l'ensemble, les prévisions quant à l'évolution future du temps de travail sont très incertaines, bien que le risque de nouvelles réductions semble l'emporter. L'effet démographique par lui-même risque d'aggraver la baisse de la

Graphique 8. Durée hebdomadaire du travail et préférence pour les loisirs



1. Proportion de personnes citant l'élément considéré (en pourcentage).

Source : Ministère des Finances ; Statistics Denmark ; Gallup et Ugebrevet A4.

durée du travail due à la diminution des taux d'activité moyens et du nombre de personnes d'âge actif. Si tous ces éléments se conjuguent, la durée totale du travail pourrait en 2040 être de 12 pour cent inférieure à son niveau d'aujourd'hui, et la poursuite de l'évolution tendancielle du taux d'activité et de la durée du travail officielle (si elle se reflète dans la durée effective du travail) pourrait entraîner une réduction totale de 19 pour cent (tableau 2). Par comparaison, la baisse de la durée totale du travail au cours des quarante dernières années peut être estimée à environ 10 pour cent.

Tableau 2. **Évolution possible du nombre total d'heures ouvrées en fonction de la démographie et de l'évolution du marché du travail**
Pourcentage

	Variation par rapport à 2001		
	2010	2020	2040
Impact démographique total sur le nombre total d'heures ouvrées, scénario de base	-3.4	-5.0	-11.8
<i>dont :</i>			
Population d'âge actif	1.3	0.7	-5.0
Effet de composition dû aux taux d'activité (âge, sexe et origine)	-3.6	-4.5	-5.8
Effet de composition dû aux heures ouvrées (âge et sexe)	-1.1	-1.3	-1.0
Modification supplémentaire avec tendances prolongées			
La tendance à une retraite plus précoce se poursuit jusqu'en 2020	-0.8	-1.4	-1.4
La tendance à des études plus longues se poursuit jusqu'en 2020	-1.2	-2.7	-2.3
La tendance à la diminution du nombre officiel d'heures annuelles de travail se poursuit jusqu'en 2020	-1.5	-3.5	-3.5

Source : Calculs de l'OCDE.

Perspectives de croissance

Ces quarante dernières années, l'augmentation de la population active a contribué à l'accroissement du potentiel de croissance au Danemark. Cette tendance est susceptible de s'inverser à l'avenir, lorsque les changements démographiques feront pression à la baisse sur l'offre effective de main-d'œuvre. Outre l'impact direct sur la croissance par le biais de l'évolution de la population active, les changements démographiques pourraient également affecter la productivité moyenne de la main-d'œuvre en raison des différences de productivité entre les diverses catégories de la population (selon le sexe, l'âge ou l'origine). Mais d'après les données dont on dispose à l'heure actuelle, il est difficile de déterminer quelles seront l'orientation et l'ampleur de ce phénomène¹⁰. Toutefois, comme

l'accroissement de la proportion d'immigrants et de Danois âgés dans la population active implique l'insertion sur le marché du travail de personnes dotées en moyenne d'une moindre capacité de travail, ceci pourrait exercer certaines pressions à la baisse sur la croissance globale de la productivité.

L'évolution démographique va sans doute réduire la croissance du PIB par habitant, mais les Danois ne connaîtront probablement pas une baisse de leur niveau de vie, car selon les tendances actuelles, la croissance de la productivité du travail sera probablement plus que suffisante pour compenser la diminution de l'offre de main-d'œuvre et un effritement éventuel de la productivité moyenne. Selon le scénario de base pour l'évolution de la durée totale du travail évoqué ci-dessus et dans l'hypothèse d'un taux de croissance tendancielle de la productivité (horaire) du travail dans le secteur privé de 2¼ pour cent par an, la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant peut être estimée à environ 1½ pour cent jusqu'en 2040. Toutefois, ce chiffre étant inférieur d'environ ¼ de point de pourcentage à la moyenne des vingt dernières années, les attentes quant à l'amélioration du bien-être devront s'ajuster à cette perspective.

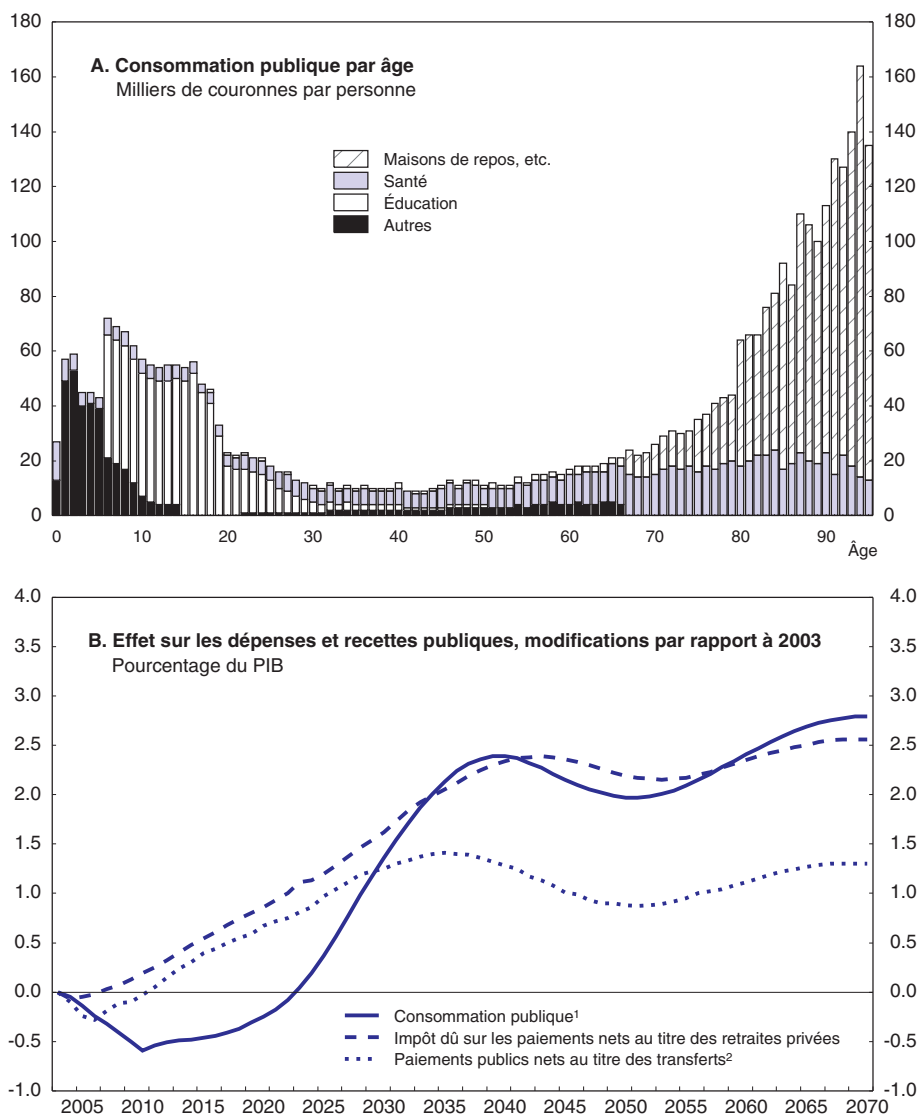
Ces estimations ne prennent pas en considération un déplacement relatif éventuel de l'emploi en faveur du secteur public, qui pourrait réduire encore davantage la croissance mesurée du PIB, les comptes nationaux n'intégrant pas la croissance de la productivité dans le secteur public. De même a-t-on laissé de côté les effets que l'évolution des finances publiques pourrait avoir sur la croissance. Si la fiscalité des revenus du travail devait être alourdie pour faire face à la diminution des recettes fiscales et au gonflement des dépenses publiques sous l'effet de l'évolution démographique (voir ci-après), le choix des loisirs sera encore plus attirant, et un cercle vicieux pourrait en résulter. Cela aurait un impact visible sur le PIB par habitant. On voit aussi à quel point ces changements démographiques représentent un défi majeur sur le plan des finances publiques.

Éléments et mécanismes déterminant les pressions sur les finances publiques

Le solde primaire des administrations publiques va se détériorer dans les quarante années à venir sous l'effet des changements démographiques. Il y a trois effets principaux qui agissent sur l'évolution des dépenses et des recettes fiscales :

- *La consommation publique* en pourcentage du PIB va augmenter rapidement après 2020 (graphique 9), essentiellement du fait de l'impact du vieillissement sur la consommation publique individuelle, qui représente environ les deux tiers de la consommation publique totale¹¹. Elle comprend la santé, l'accueil de l'enfance et la prise en charge des personnes âgées ainsi que l'enseignement, et est donc très tributaire de la pyramide des âges.
- *Les transferts publics* augmenteront en proportion du PIB, une plus grande partie de la population pouvant bénéficier d'aides publiques au revenu. Ceci est en partie compensé par l'application de critères de ressources

Graphique 9. **Éléments faisant pression sur les finances publiques**



1. Compte tenu de la réduction annoncée de la croissance du volume des dépenses publiques prévue pour compenser la proposition gouvernementale de diminution des impôts.

2. Après correction pour tenir compte de l'impôt et des conditions de ressources.

Source : Ministère des Finances ; calculs de l'OCDE.

pour certaines prestations, notamment le supplément vieillesse et l'allocation logement, dans la mesure où le nombre de personnes ayant constitué une épargne privée pour la retraite et le niveau moyen de cette épargne vont augmenter.

- *Les recettes fiscales liées aux pensions de retraite servies* progresseront fortement ; en effet, on se trouve en 2003 dans une situation de cotisations nettes de près de 3 pour cent du PIB en 2003, alors qu'en 2040, les paiements nets au titre des retraites atteindront environ 3½ pour cent du PIB, les régimes privés de retraite professionnelle parvenant à maturité. En règle générale, les cotisations de retraite sont exemptées de l'impôt sur le revenu ordinaire, alors que les retraites servies sont imposées. Le manque à gagner fiscal durant la période de maturation des régimes de retraite se traduit par un alourdissement de l'endettement net des administrations publiques, mais parallèlement des actifs implicites se constituent sous la forme d'impôts différés.

Dans l'ensemble, l'évolution prévue des dépenses et des recettes fiscales entraîne une détérioration du solde budgétaire primaire d'environ 3¼ pour cent du PIB en 2040 (tableau 3), malgré une amélioration estimée à 2¼ points des recettes fiscales au titre des pensions privées. Par ailleurs, les pressions sur

Tableau 3. **Solde primaire de l'administration centrale et des collectivités locales¹**

Variation par rapport à 2003, en pourcentage du PIB

	2010	2040	2070
Dépenses	-0.6	3.7	4.1
Consommation ²	-0.6	2.4	2.8
Paiements de transfert après impôt	0.0	1.7	1.7
Conditions de ressources pour les transferts publics	0.0	-0.4	-0.5
Recettes	-1.4	0.3	0.5
Impôt sur l'épargne-retraite privée, net	0.2	2.3	2.6
Recettes provenant de l'exploitation du pétrole en mer du Nord	-0.3	-0.7	-0.7
Baisse de l'impôt du fait du gel fiscal jusqu'en 2010	-0.7	-0.7	-0.7
Baisse de l'impôt sur les revenus du travail à partir de 2004 ²	-0.7	-0.7	-0.7
Impact sur le solde primaire	-0.8	-3.3	-3.5

1. Ces variations sont calculées nettes d'impôt sur les dépenses de transferts publics et hors paiements net d'intérêts et paiements du fonds de retraite complémentaire. Par conséquent, l'augmentation enregistrée des dépenses et des recettes fiscales en pourcentage du PIB dans les comptes nationaux serait un peu plus élevée.

2. Y compris les réductions d'impôt convenues à partir de 2004 et les réductions compensatrices de la consommation publique en termes réels.

Source : Finansministeriet (2002a et 2003) ; calculs de l'OCDE.

les finances publiques sont atténuées dans l'hypothèse d'un accroissement substantiel de l'emploi jusqu'en 2010 conformément aux objectifs à moyen terme fixés par le gouvernement (voir l'annexe III). Toutefois, la stratégie fiscale du gouvernement (gel fiscal et baisses d'impôts progressives entre 2004 et 2007) aboutit à une diminution des recettes fiscales de près de 1½ pour cent du PIB les années suivantes. En outre, le gouvernement a été très prudent en considérant que les recettes de l'extraction pétrolière et gazière en Mer du nord seraient ramenées progressivement à zéro, ce qui se traduira par une diminution globale des recettes fiscales d'environ ¾ pour cent du PIB en 2040. Enfin, la persistance d'excédents budgétaires et la réduction corrélative de la dette publique nette allègeront progressivement la charge d'intérêts.

Viabilité budgétaire

La dégradation prévue du solde budgétaire primaire pose la question de la viabilité de la politique budgétaire actuelle, à savoir si l'État sera capable d'honorer ses obligations futures nettes (en valeur actualisée) compte tenu du niveau actuel des services publics¹². Si tel n'est pas le cas, la politique budgétaire devra être durcie tôt ou tard. Au Danemark, cette contrainte est généralement exprimée sous la forme de la modification nécessaire du solde structurel des administrations publiques pour faire en sorte que la contrainte budgétaire intertemporelle soit exactement respectée. Sur la base des prévisions de dépenses publiques et de recettes fiscales présentées ci-dessus, la politique budgétaire est viable selon la méthode appliquée par les autorités danoises, car la modification nécessaire du solde budgétaire des administrations publiques est de -0.1 pour cent du PIB en 2003, c'est-à-dire que le solde structurel actuel est en fait légèrement supérieur à ce qui est nécessaire (tableau 4).

Ces calculs se fondent sur plusieurs hypothèses. Un autre scénario démographique, ne prenant pas en compte les objectifs à moyen terme du gouvernement et supposant le même niveau de services publics en termes réels¹³ jusqu'en 2010, indique une augmentation nécessaire de l'excédent des administrations publiques de 0.1 point de pourcentage. Toutefois, si le niveau de services publics en termes nominaux est indexé sur les salaires (ce qui impliquerait une légère augmentation tendancielle du niveau des services publics en termes réels), le solde structurel actuel devrait être supérieur de 1.1 point de pourcentage du PIB pour que la politique budgétaire soit viable.

Plusieurs autres études ont évalué la viabilité des finances publiques du Danemark, et elles montrent en général qu'il faudrait dégager des excédents structurels plus importants. D'après les études de DREAM, il faut soit obtenir une réduction permanente de la consommation publique collective de 1.6 pour cent du PIB, soit augmenter l'impôt ordinaire sur le revenu perçu par l'État de 3.9 points de pourcentage si l'on veut indexer sur les salaires les niveaux nominaux de services

Tableau 4. **Impératifs à long terme pour les finances des administrations publiques**
En pourcentage du PIB

	2003
Contribution annuelle constante à partir de 2003 aux obligations futures nettes :	
1) <i>Dépenses primaires de l'administration centrale et des collectivités locales</i>	1.7
Consommation ¹	1.0
Paievements de transfert après impôt	0.9
Conditions de ressources pour les transferts publics	-0.2
2) <i>Recettes primaires de l'administration centrale et des collectivités locales</i>	0.4
Impôt sur l'épargne retraite, net	-1.4
Recettes de l'exploitation du pétrole en mer du Nord	0.6
Baisse d'impôt due au gel fiscal jusqu'en 2010	0.6
Baisse d'impôt pour les revenus du travail à partir de 2004 ¹	0.6
3) <i>Charge d'intérêts sur la dette nette de l'administration centrale et des collectivités locales</i> ²	1.0
4) Excédent nécessaire pour le solde primaire structurel de l'administration centrale et des collectivités locales = (1) + (2) + (3)	3.2
5) Correction pour les paiements nets d'intérêts de l'administration centrale et des collectivités locales et pour le solde structurel du budget public	1.4
6) Excédent nécessaire pour le solde des administrations publiques = (4) - (5)	1.8
7) Solde budgétaire structurel des administrations publiques	1.9
Modification nécessaire du solde des administrations publiques = (6) - (7)	-0.1
1. Y compris les réductions d'impôt convenues à partir de 2004 et les réductions compensatrices de la consommation publique en termes réels.	
2. La charge d'intérêts est égale à la quote-part des paiements d'intérêts qui n'est pas érodée par le PIB et qui nécessite donc un financement pour empêcher une hausse du ratio dette/PIB.	
Source : Finansministeriet (2002a ; 2002b ; et 2003) ; calculs de l'OCDE.	

publics (tableau 5). Le Conseil économique considère que l'impôt ordinaire sur le revenu perçu par l'État devrait augmenter de 2.4 points de pourcentage si le gel des impôts décidé par le gouvernement pour la période 2003-2010 est pris en compte et de 1.1 point de pourcentage s'il ne l'est pas. Ces différentes évaluations résultent essentiellement de différents scénarios concernant l'évolution future du marché du travail et les moyens d'action pris en compte ; elles tiennent aussi aux hypothèses retenues pour les prévisions relatives à la consommation publique. La diversité des résultats montre que l'évaluation de la viabilité budgétaire est très tributaire des hypothèses¹⁴. La prévision DREAM, qui pourrait être interprétée comme un scénario neutre, indique qu'un certain durcissement de la politique budgétaire est nécessaire si l'on ne change pas le cadre institutionnel et les comportements actuels.

Néanmoins, le Danemark semble bien préparé au vieillissement de sa population par rapport aux autres pays de l'OCDE. D'après plusieurs études, il

Tableau 5. Indicateurs de viabilité budgétaire dans diverses études

	Modification permanente nécessaire :		
	Solde des administrations publiques	Consommation publique	Impôt ordinaire de l'État
	Pourcentage du PIB		Point de pourcentage
Ministère des Finances			
Scénario de politique économique, objectifs à moyen terme jusqu'en 2010	0.1	–	–
Scénario démographique, niveau nominal de services indexé sur les salaires (services publics par usager)	–1.1	–	–
Scénario démographique, niveau de services inchangé en termes réels jusqu'en 2010, niveau de services indexé sur les salaires par la suite	–0.1	–	–
DREAM			
Scénario démographique, niveau nominal de services publics indexé sur les salaires	–	–1.6	3.9
Conseil économique			
Principal scénario, hors gel fiscal	–	–0.4	1.1
Principal scénario, hors gel fiscal mais avec tendance persistante à la hausse des bénéficiaires de la PRV ¹			2.2
Principal scénario, y compris gel fiscal			2.4
Scénario démographique, hors gel fiscal	–	–1.9	5.1
Scénario démographique, y compris gel fiscal			6.4

1. Préretraite volontaire.

Source : Finansministeriet (2002a) ; DREAM (2003) ; Det Økonomiske Råd (2002a).

faudrait procéder à un net durcissement des finances publiques pour compenser l'augmentation prévue des dépenses liées à l'âge dans la plupart des pays, (voir par exemple Dang *et al.*, 2001 et Frederiksen, 2003). Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les perspectives semblent plus favorables au Danemark que dans la plupart des autres pays de l'OCDE :

- Le Danemark a un excédent primaire structurel plus élevé. L'amélioration nécessaire des finances publiques est très sensible à la situation de départ, et de légers changements de l'excédent primaire peuvent très sensiblement modifier à l'avenir le rapport endettement/PIB. Toutefois, sans mesures correctrices appropriées, la forte instabilité de l'impôt sur les

plus-values, notamment, pourrait modifier l'évaluation de l'assainissement budgétaire nécessaire d'une année sur l'autre. De ce fait, il faut interpréter prudemment les estimations quantitatives pour les différents pays.

- Le rapport endettement/PIB est relativement faible au Danemark. Dès lors, la charge d'intérêts – et donc l'excédent primaire nécessaire pour assurer le service de la dette – est également plus faible.
- L'augmentation attendue des dépenses nettes est plus faible au Danemark. L'évolution démographique est plus modérée, les pensions de retraite publiques sont modestes, et les impôts différés au titre de l'épargne retraite privée vont accroître les recettes fiscales à l'avenir.

Toutefois, la situation favorable initiale reflète dans une large mesure un taux d'emploi élevé au Danemark. De ce fait, le potentiel d'amélioration du solde budgétaire par le biais d'une progression du taux d'activité et d'une baisse du chômage est plus limité au Danemark que dans les autres pays. En outre, l'allongement prévu de l'espérance de vie est plus faible que dans la plupart des autres pays de l'UE, ce qui semble indiquer que l'impact budgétaire du vieillissement de la population pourrait être sous-estimé.

Risques pour la viabilité budgétaire

Comme le montre l'analyse ci-dessus, l'évaluation de la viabilité budgétaire est très sensible à la modification de certaines hypothèses de base. Toutefois, les finances publiques au Danemark sont essentiellement affectées par l'évolution du taux de dépendance, alors que la taille de la population par elle-même a très peu d'impact (Finansministeriet, 2002a)¹⁵. Dès lors, l'évolution de la fécondité ou l'ampleur de l'immigration nette n'auront pas une grande importance pour la viabilité budgétaire. En revanche, des changements au niveau de l'espérance de vie, de l'âge moyen de la retraite et de l'intégration des immigrants sur le marché du travail pourraient avoir un impact substantiel (tableau 6).

Cela montre aussi que l'indicateur de viabilité budgétaire pourrait se dégrader si les améliorations structurelles du marché du travail prises en compte dans les estimations du ministère des Finances et du Conseil économique ne se concrétisent pas et si la politique budgétaire ne s'ajuste pas en conséquence. Les estimations du ministère des Finances postulent une augmentation de l'emploi structurel d'environ 2 pour cent en 2010 sous l'effet de nouvelles mesures à mettre en œuvre. Si cette augmentation ne se réalise pas, la politique budgétaire devra être durcie à hauteur de 1 pour cent du PIB. De ce fait, le gouvernement mettra en danger sa stratégie budgétaire à moyen terme s'il ne prend pas des mesures efficaces pour stimuler l'offre de main-d'œuvre dans un avenir proche. On notera que même si la faible croissance de l'emploi ces deux dernières années n'a pas permis de se rapprocher de l'objectif d'emploi pour 2010, elle n'a pas non plus conduit à une détérioration des finances publiques qui limiterait la

Tableau 6. Effet de diverses modifications des hypothèses sur la viabilité budgétaire

	Pourcentage du PIB
L'espérance de vie moyenne augmente d'une année	-0.2
L'espérance de vie moyenne augmente pour atteindre la moyenne de l'UE en 2050	-0.7
L'espérance de vie moyenne reste au niveau actuel	0.6
L'immigration en provenance des pays en développement augmente chaque année de 5 000 personnes	-0.1
L'immigration en provenance des pays développés augmente chaque année de 5 000 personnes	0.1
L'âge moyen de la retraite augmente d'un semestre	0.3
L'objectif à moyen terme pour l'emploi n'est pas atteint	-1.7
Les mesures mises en œuvre n'ont pas d'effet	-0.7
Des mesures encore non précisées ne sont pas mises en œuvre ou n'ont pas d'effet	-1.0
Diminution du nombre d'heures moyen de travail de 2¼ pour cent	-0.7

Source : Finansministeriet (2002a).

marge de manœuvre budgétaire à moyen terme. Toutefois, dans la mesure où l'évolution récente de l'emploi reflète à la fois un problème structurel sur le marché du travail et une faiblesse conjoncturelle, on peut s'attendre à ce qu'il soit plus difficile d'augmenter l'emploi dans les années à venir.

Autres solutions pour assurer la viabilité des finances publiques

La stratégie danoise face aux pressions futures sur les finances publiques a jusqu'à présent été essentiellement axée sur une épargne substantielle dans le secteur public pour réduire l'endettement et les paiements nets d'intérêts avant que l'évolution de la pyramide des âges fasse pleinement sentir ses effets. Certaines prestations publiques ont en outre été modifiées pour inciter davantage à une retraite plus tardive, mais les niveaux des prestations sont restés à peu près inchangés et le niveau des services publics s'est légèrement amélioré.

La stratégie de réduction de l'endettement implique de mettre en réserve 2-3 pour cent du PIB sur une base annuelle pour financer l'augmentation des dépenses nettes découlant de l'évolution démographique par rapport à un scénario de stabilité du ratio endettement/PIB. La réduction de la dette nette et le passage à une situation d'excédent net dans les 25 années à venir fera supporter une proportion relativement forte de la charge financière aux générations actuelles d'âge actif. La stratégie de réduction pure et simple de l'endettement vise seulement à financer la charge budgétaire, pas à la diminuer. Il y a cependant d'autres solutions. D'autres pays ont pris des mesures plus rigoureuses pour alléger

leurs obligations futures, en s'appuyant sur l'âge d'ouverture des droits à la retraite et sur des mécanismes d'ajustement des prestations (Dang *et al.*, 2001) :

- L'âge d'ouverture des droits à la retraite dans le cadre du régime public a été ou sera relevé progressivement dans plusieurs pays.
- L'indexation temporaire ou permanente des retraites sur l'évolution des prix, ou sur l'évolution des prix et des salaires, a été mise en place dans divers pays.
- Un passage progressif à un régime public de retraite à cotisations définies, qui tient donc compte de l'évolution de l'espérance de vie, a été réalisé en Italie et en Suède.

Des mesures de ce type réduisent la pression qu'exerce le vieillissement de la population et font implicitement supporter une charge plus lourde aux générations futures par la réduction du niveau de services publics ou par la compensation de l'allongement de l'espérance de vie. De fait, si l'espérance de vie au Danemark n'augmentait pas par rapport à son niveau actuel, ou si la durée moyenne de service de la pension publique de vieillesse restait constante, l'excédent nécessaire du budget des administrations publiques serait inférieur de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ point de pourcentage en 2003. La répartition de la charge entre les générations actuelles et les générations futures est essentiellement un choix politique, mais le pays pourrait être obligé d'examiner de plus près les règles et mécanismes actuels afin de trouver les moyens de réduire les obligations nettes futures s'il ne peut pas réaliser son objectif d'augmentation de l'emploi. La progression du revenu par habitant découlant de la croissance de la productivité permettrait néanmoins de relever le niveau de vie des générations futures, même si elles doivent supporter une plus forte proportion de la charge financière. Toutefois, certaines mesures, notamment une plus lourde fiscalité, ont un effet négatif sur l'incitation à augmenter l'offre de travail et donc sur les perspectives de croissance.

Assurer un développement durable

Le Danemark est confronté à un autre défi : faire en sorte que sa croissance économique soit durable et correctement équilibrée par rapport aux résultats environnementaux et sociaux. Le Danemark a été l'un des chefs de file du développement durable, non seulement dans le contexte national mais également mondial (voir le chapitre V). L'accent a été mis sur la viabilité budgétaire, comme on vient de le voir. Malgré certains reculs récents, le Danemark fournit à des pays plus pauvres une aide au développement dont le niveau dépasse celui recommandé par les Nations unies et que relativement peu de pays parviennent à respecter (OCDE, 2003c).

Le Danemark est également en pointe dans toute une série de domaines qui ont trait à l'environnement (OCDE, 2000). Le changement climatique est l'un

des principaux facteurs pouvant nuire au bien-être présent et futur par le biais des émissions de gaz et de particules dans l'atmosphère, et l'importance d'une réduction efficiente de ces émissions n'est plus à démontrer. Le Danemark a décidé d'opérer une réduction majeure de ses émissions dans le cadre de l'accord de partage des charges conclu au niveau de l'UE dans le cadre général du Protocole de Kyoto, mais la difficulté n'est pas seulement de respecter ces engagements, mais de les concrétiser au moindre coût. L'action menée jusqu'à présent rend possible la réduction nécessaire des émissions, mais certains instruments choisis dans le passé ont été inutilement coûteux.

La gestion environnementale au niveau national s'est également caractérisée par des objectifs ambitieux, mais aussi parfois par des mesures mal coordonnées et, dans certains cas, par une insuffisante prise en compte du rapport coûts-avantages des différentes solutions. Même lorsque les instruments économiques ont été employés, leur efficacité a été compromise par des directives discordantes et par un régime spécial et des exemptions pour certains groupes. La pollution de l'eau par rejet de nutriments dans les nappes phréatiques, les cours d'eau et les lacs en est un exemple. La collecte et le traitement des déchets en sont un autre.

Une approche plus cohérente dans chaque domaine et globalement aiderait le Danemark à mieux équilibrer ses politiques économiques, sociales et environnementales afin d'assurer un développement durable.

Conclusions

Le Danemark est dans une situation très avantageuse de longs antécédents de stabilité macroéconomique, ce qui lui permet de mieux faire face aux fluctuations à court terme de l'activité tout en s'efforçant d'améliorer ses perspectives à moyen et long terme. La priorité à moyen terme la plus importante est de trouver des moyens d'augmenter l'offre totale de travail. On a mis ci-dessus en lumière les domaines où certaines mesures pourraient effectivement accroître les taux d'activité. Les grandes options à cet égard sont examinées en détail aux chapitres II et III. Les objectifs du gouvernement à moyen terme et leur impact sur la viabilité des finances publiques sont analysés au chapitre IV, qui sera aussi l'occasion de faire le point sur le rôle du système fiscal sous l'angle de l'offre de main-d'œuvre. Certains aspects du développement durable seront évoqués au chapitre V.

Les autorités danoises sont très conscientes de ces problèmes, et de nombreux progrès ont été accomplis depuis la dernière *Étude*, bien que des mesures n'aient toujours pas été prises dans plusieurs autres domaines où des réformes ont été recommandées (voir l'annexe IV). Le défi le plus important est sans doute l'évolution des attentes de la population quant au travail et aux loisirs, car elle conditionne l'augmentation de la production nationale nécessaire pour préserver un État providence viable et stable.

Notes

1. Dans le cadre du MCE II, le taux de la couronne par rapport à l'euro doit être maintenu dans une étroite fourchette de ± 2.25 autour du taux central. Si la couronne atteint la limite supérieure ou inférieure par rapport à l'euro, la BCE et la Banque nationale du Danemark doivent intervenir pour renforcer la plus faible des deux monnaies, de façon que le taux de change se maintienne dans la marge de fluctuation. Ces dernières années, la couronne est restée proche de son taux central.
2. Il convient de noter que, pour agir sur la demande, le gouvernement dispose d'un autre instrument qui consiste à relever les taux de cotisation au régime spécial de retraite (qui est une forme d'épargne privée obligatoire). Toutefois, il est là encore difficile de bien choisir le moment auquel intervenir pour réduire les fluctuations de l'activité économique et ne pas les aggraver au contraire. Il faut donc l'utiliser avec parcimonie et exclusivement si les circonstances le justifient.
3. Dang *et al.* (2001) situent l'âge actif entre 20 et 64 ans, la jeunesse entre 0 et 19 ans et la vieillesse à partir de 65 ans. Dans le reste de ce chapitre, on considèrera que l'âge actif se situe entre 15 et 64 ans et que la jeunesse va de 0 à 14 ans.
4. C'est pourquoi on a accordé beaucoup d'attention à l'étude des moyens de protéger les finances publiques, notamment par le biais de réformes des systèmes de retraite.
5. Le Danish Rational Economic Agents Model (DREAM) est un groupe indépendant, à capitaux publics et situé administrativement au sein du ministère des Finances. Il gère et développe un modèle d'équilibre général calculable de l'économie danoise, qui intègre les projections démographiques comme intrants de base. La projection du DREAM concernant la population a été beaucoup utilisée ces dernières années, mais ce sont les projections démographiques de Statistiques Danemark qui constituent toujours le fondement des décisions prises par les collectivités locales, car ces statistiques incluent des projections pour les comtés et les communes. Les projections de DREAM et celles de Statistiques Danemark diffèrent légèrement au niveau des hypothèses et donc des résultats.
6. Le nombre d'individus dans chaque génération est très faible pour les enfants d'immigrants des pays en développement. De ce fait, on part de l'hypothèse que ce groupe a des taux d'activité par âge semblables à ceux des enfants d'immigrants venant des pays développés.
7. Du fait de l'augmentation générale du taux d'activité des femmes, les hommes n'ont plus les mêmes contraintes de soutien de famille, et le retrait de la vie active temporaire ou permanent leur est plus facile.
8. Le dernier effet est probablement plus prononcé dans le secteur public, où se concentrent la majorité des femmes qui entrent sur le marché du travail.

9. On constate une diminution des heures ouvrées dans la plupart des autres pays de l'OCDE (OCDE, 2002a). Les différences de source ne permettent pas de procéder à des comparaisons en niveau, mais il semble que le nombre moyen annuel d'heures ouvrées est relativement faible au Danemark.
10. Feyrer (2002) estime que les pays ayant une forte proportion de travailleurs de moins de 40 ans ont des niveaux de productivité globaux plus faibles que ceux qui ont des cohortes importantes de quarentenaires, alors que la proportion des actifs âgés de plus de 50 ans ne semble pas avoir un effet significatif. La même relation semble s'appliquer lorsqu'on observe la croissance de la productivité et les changements de la composition de la main-d'œuvre, c'est-à-dire que les pays où augmente la proportion des tranches d'âge de moins de 40 ans dans la population active enregistrent une croissance globale de la productivité plus faible. Les régressions de la productivité sur la proportion de la population des différentes tranches d'âge se fondent sur des données de panel pour un échantillon de tous les pays de l'OCDE couvrant des périodes de cinq ans entre 1960 et 1990.
11. La consommation publique individuelle comprend les dépenses qui sont directement ou indirectement attribuables à un individu, à l'inverse des biens publics tels que la défense ou la sécurité ou l'éclairage public.
12. De façon plus technique, le gouvernement devrait pouvoir respecter sa contrainte budgétaire intertemporelle, ce qui veut dire que la dette nette actuelle ne peut pas être supérieure à la valeur actualisée des excédents primaires futurs.
13. Les niveaux de services publics en termes réels se réfèrent à la consommation publique en termes réels par usager. La consommation publique totale en termes réels évoluera parallèlement à la population si ces niveaux sont constants, et la consommation publique en termes nominaux par usager progressera moins rapidement que les salaires parce que le prix de la consommation publique hors salaires augmente moins que les salaires. Si le niveau des services publics en termes nominaux, c'est-à-dire la consommation publique nominale par usager, suit les salaires, la consommation publique réelle par usager augmentera pour la même raison.
14. Le Conseil économique et le ministère des Finances intègrent dans leurs principaux scénarios une augmentation structurelle de la population active qui, dans une certaine mesure compense l'évolution démographique. Par ailleurs, l'hypothèse de progression (éventuelle) en termes réels du niveau des services publics (soit parce que le niveau national des services publics nominaux suit les hausses de salaires, soit parce que des hypothèses explicites de progression en termes réels sont retenues) peut expliquer les différences importantes pour les résultats des indicateurs de viabilité.
15. Une modification des taux utilisés pour calculer la valeur nette actualisée n'affecte pas sensiblement les résultats.
16. Ce groupe est retenu pour les analyses internationales parce que les règles qui définissent les classes d'âge plus jeunes et plus âgées sont moins comparables d'un pays à un autre, en particulier en raison des attentes différentes concernant l'importance ou l'utilité d'exercer une activité.
17. Allocations de chômage, prestations d'aide sociale en espèces, indemnités pour frais d'études, congés de maladie, congé parental et pension de préretraite (invalidité).
18. Les chômeurs en fin de droits bénéficient de l'aide sociale sous conditions de ressources.
19. Y compris les cycles courts, mais à l'exclusion de la formation des adultes.

20. Face à ces problèmes, le gouvernement danois, dans le cadre de la réforme de l'université et de l'orientation, a mis l'accent sur un achèvement plus rapide des études.
21. En 2002, les étudiants danois pouvaient bénéficier d'un prêt public d'un montant de 2 165 couronnes par mois, à comparer à une bourse maximum de 2 103 couronnes par mois pour un étudiant vivant chez ses parents et de 4 231 couronnes pour un étudiant vivant seul. Le taux d'intérêt, fixé par le Parlement, est nettement inférieur aux taux du marché, et les prêts doivent être remboursés dans un délai de 15 ans après obtention du diplôme ou abandon des études. En 1988, ce dispositif avait remplacé un système d'aide prenant la forme de garanties de l'État en vue de l'obtention de prêts bancaires à des taux à peu près équivalents aux taux commerciaux. La plupart des étudiants avaient à l'époque contracté des emprunts de ce type et se sont ensuite trouvés très désavantagés par la forte augmentation des taux d'intérêt pendant la première moitié des années 80. Le dispositif actuel vise expressément à éviter l'accumulation d'une dette trop importante observée auparavant dans certains cas, avec des taux d'impayés élevés.
22. Les élèves de plus de 18 ans poursuivant des études du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent bénéficier indéfiniment de prestations, mais doivent assister aux cours et passer les examens.
23. Ces estimations sont fondées sur un chiffre de 49 353 étudiants admis dans l'enseignement supérieur en 2001 et un chiffre de 29 669 étudiants ayant achevé leurs études supérieures jusqu'à la licence (ministère de l'Éducation, 2002).
24. On ne dispose pas de données sur la classe d'âge 60-66 ans pour cette période.
25. Dans le cas des femmes, l'effet est illustré par une lente diminution du taux d'activité entre 60 et 69 ans, ce qui contraste avec une augmentation prononcée du taux d'activité des femmes de 50 à 59 ans au cours des 25 dernières années.
26. Cette prétendue nécessité de mieux répartir une quantité de travail fixe a assez souvent orienté l'action des pouvoirs publics à l'époque, mais elle est totalement discréditée par l'analyse économique (voir, par exemple, OCDE, 1994).
27. La fin du régime transitoire de préretraite au 1er janvier 1996 avait été annoncée à l'automne 1995, ce qui avait entraîné des entrées massives dans le régime durant les derniers mois de 1995. Ce phénomène se reflète dans la baisse des taux d'activité des hommes et des femmes de 50 à 59 ans en 1995 et 1996.
28. Ce calcul suppose que la baisse tendancielle des taux d'activité des hommes et des femmes en fonction de l'âge entre 1992 et 2001 se poursuit jusqu'en 2010. Le recul des taux d'activité à la fin des années 90 est dû dans une certaine mesure aux sorties du régime transitoire de préretraite. Ces sorties diminueront progressivement, pour cesser totalement en 2007. Ainsi, la tendance sous-jacente est sans doute exagérée lorsqu'on prolonge la baisse des taux d'activité pour les 10 dernières années.
29. Le Conseil économique estime que la suppression du régime de préretraite volontaire pour les personnes de 60 et 61 ans réduirait de 1.7 point de pourcentage l'augmentation de l'impôt national ordinaire nécessaire pour assurer la viabilité des finances publiques (Det Økonomiske Råd, 2002a).
30. Le système de retraite suédois comporte trois éléments distincts : la pension garantie pour les personnes ayant des revenus peu élevés ou sans ressources ; la pension de retraite par répartition, dont le montant dépend des gains obtenus sur la vie tout entière (y compris les revenus de transfert) dans un régime notional à cotisations définies dont le rendement dépend de la performance de l'économie tout entière ; et la pension à prime, intégralement capitalisée, à cotisations définies et financée par

- des fonds investis sur le marché. Le régime de retraite par répartition comprend aussi un mécanisme d'équilibrage automatique qui permet d'assurer sa viabilité financière. À cette fin, le poids d'un éventuel ajustement est réparti sur l'ensemble de la collectivité selon un schéma prédéterminé.
31. Pour bénéficiaire de cette pension, il n'est pas nécessaire d'avoir participé au marché du travail ni d'avoir été salarié ; il suffit de résider au Danemark.
 32. Les personnes, peu nombreuses, qui continuent de travailler au-delà de la limite d'âge peuvent aussi en bénéficier.
 33. Cette disposition vise à inciter les communes à s'efforcer davantage de réinsérer les personnes en congé de maladie avant l'expiration de ce délai ; elles doivent déjà financer la moitié des indemnités sur leur dotation globale au bout des quatre premières semaines (voir *Étude* précédente).
 34. L'écart est inférieur à un jour par an pour les agents de l'État, supérieur à deux jours pour les agents des comtés et de 3 jours environ pour les agents des communes (Fédération danoise des employeurs, 2002).
 35. L'incidence des congés de maladie de courte durée est un peu plus grande entre 25 et 35 ans que parmi les travailleurs plus âgés, mais l'incidence des congés de maladie de longue durée augmente avec l'âge, et les femmes prennent généralement plus de congés de maladie que les hommes.
 36. La mesure des effets positifs au fil du temps pourrait aussi être entachée d'une erreur systématique par excès du fait que des immigrants appartenant à des cohortes plus anciennes sont ressortis du territoire (Edin *et al.*, 2000). En 2001, plus de 17 000 ressortissants étrangers ont émigré du Danemark, soit environ 5 pour cent des effectifs d'étrangers. Près des deux tiers étaient des individus d'âge actif et, bien que ce phénomène ait concerné davantage des étrangers originaires des pays développés que des immigrants provenant des pays en développement, ceux qui ont émigré affichaient un taux d'emploi légèrement inférieur à celui des immigrés ayant choisi de rester. Pour autant, on ne dispose que de très peu d'autres informations concrètes sur les caractéristiques des émigrés ou sur les motifs de leur départ.
 37. A titre d'exemple, la loi sur l'intégration de 1999 fait obligation à tous les immigrants, et pas seulement aux demandeurs d'asile, de suivre un stage d'insertion (comportant un volet important d'apprentissage de la langue). Par ailleurs, une modification de la loi sur les étrangers de 2000 durcit les critères du regroupement familial.
 38. A titre d'exemple, l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande appliquent des quotas portant soit sur l'ensemble des flux d'immigrants, soit sur certaines catégories. En France et au Japon, certains immigrants se voient accorder un titre de séjour, mais ne sont pas autorisés à travailler ou ne peuvent exercer que certains emplois.
 39. Cette appréciation était en partie fondée sur une réévaluation du degré auquel le simple fait de demander l'asile dans un autre pays mettait ces individus en danger en Irak, ainsi que des conséquences du refus d'effectuer le service militaire.
 40. Depuis le début de 1999, le Royaume-Uni applique aussi un programme d'aide au retour volontaire. À l'époque, la plupart de ceux qui ont tiré parti de ce dispositif étaient encore en train d'effectuer des démarches pour obtenir le droit d'asile. Selon une évaluation de Deloitte et Touche, cette formule présente à l'évidence des avantages sur les plans humain et financier, surtout pour les individus qui se seraient vu refuser le droit de séjour à la fin de la procédure de demande d'asile (voir United Kingdom Home Office, www.homeoffice.gov.uk/rds).

41. Concernant cet aspect du regroupement familial, deux groupes ethniques se distinguent particulièrement : les Turcs et les Pakistanais. 80 à 90 pour cent environ des jeunes titulaires de ces nationalités se marient à l'extérieur du Danemark et s'efforcent ensuite de faire venir leur conjoint.
42. A titre d'exemple, les États-Unis appliquent une politique de regroupement familial nettement plus généreuse, alors que l'Autriche a fixé un quota pour les personnes arrivées sur le territoire après le début de 1998, le regroupement se limitant au conjoint et aux mineurs non mariés. Les immigrants qui se sont installés en Autriche avant 1998 ne peuvent faire venir que leur conjoint et leurs enfants de moins de 14 ans. Le membre de la famille doit attendre quatre ans pour être autorisé à travailler et, même dans ce cas, l'accès au marché du travail n'est pas accordé automatiquement. Au Canada, la catégorie « famille » inclut les grands-parents ainsi que les enfants à charge, mais exclut les fiancés. Ces derniers ont récemment été transférés dans la catégorie « raisons humanitaires et convenances personnelles » pour permettre d'examiner plus attentivement leur dossier et éviter l'usage abusif de cette disposition.
43. En vertu de ce régime, les salariés étrangers à niveau élevé de rémunération sont imposés pendant trois ans au maximum à raison de 25 pour cent de leur revenu brut et non suivant le barème normal applicable aux revenus professionnels (dont les taux sont plus élevés). Un spécialiste pourra choisir de demeurer pendant quatre années supplémentaires dans le pays, auquel cas il sera assujéti au barème fiscal normal.
44. Pour bénéficier de l'assurance chômage, il est nécessaire de cotiser, encore que les travailleurs expatriés puissent continuer d'être inscrits à une caisse de chômage. Désormais, l'accès aux prestations en espèces n'est ouvert qu'aux personnes ayant séjourné au moins sept ans dans le pays au cours des huit années précédentes.
45. Il convient toutefois de noter que le gouvernement s'est aussi attaché à éliminer toute forme de discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique. Il s'emploie actuellement à préparer une nouvelle législation pour mettre en œuvre la directive de l'UE concernant l'égalité de traitement sans distinction de race ou d'origine ethnique, en se fondant sur les recommandations formulées par une commission créée en mai 2001 par le ministère de l'Intérieur. En mai 2002, le Parlement a adopté la loi portant création du Centre danois pour les études internationales et les droits humains, dont la mission inclut la promotion de l'égalité de traitement et qui peut publier des rapports en toute indépendance. Des campagnes de sensibilisation ont aussi été menées en 2001, proclamée par l'ONU « année internationale de mobilisation contre le racisme ».
46. Avoir un emploi permet d'acquérir non seulement son indépendance financière, mais aussi des compétences et une expérience professionnelles précieuses, tout en offrant plus d'occasions de rencontrer des Danois et d'apprendre la langue et les coutumes (Husted *et al.*, 2001).
47. Bien que ces travailleurs soient relativement mal payés au regard des normes du pays hôte, le seul choix qui s'offre à eux est de rentrer dans leur pays où les perspectives économiques sont encore moins attrayantes. Sur un tout autre plan, on peut se demander dans quelle mesure ces immigrants ont fait baisser les salaires des travailleurs autochtones faiblement qualifiés. Au demeurant, les données d'observation font penser que l'on exagère cet impact. Friedberg et Hunt (1995), par exemple, ont constaté qu'une augmentation de 10 pour cent de la part des immigrants dans la population totale entraîne une baisse des salaires des autochtones qui ne dépasse guère les 1 pour cent.

48. Aux États-Unis, environ 20 pour cent des emplois procurent une rémunération inférieure aux deux tiers du salaire horaire médian, et 30 pour cent une rémunération inférieure aux trois quarts de ce salaire (site Internet de l'Economic Policy Institute).
49. Selon une étude sur le travail au noir au Danemark, il s'avère que cette activité est principalement le fait d'hommes jeunes qualifiés, notamment des étudiants, et qu'elle représente en moyenne moins de 3 heures par semaine par travailleur au noir (Pedersen, 1998).
50. À titre d'exemple, 25 pour cent des entreprises familiales détenues par des Pakistanais et 8 pour cent de celles détenues par des Iraniens ou des Turcs sont des supérettes, des kiosques, etc. alors que ce chiffre n'est que de 0.5 pour cent chez les Danois (Bager et Rezaei, 2001).
51. Ce phénomène s'observe également chez les immigrants pakistanais au Royaume-Uni (Clark et Drinkwater, 1999). Dans le cas de ce groupe, le pourcentage de travailleurs indépendants est proche de 30 pour cent chez les plus de 35 ans, et proche de 40 pour cent chez les 16-24 ans.
52. Cet écart tient en partie à la différence d'âge moyen étant donné que s'agissant des enfants d'immigrés, on observe un renflement de la courbe démographique à l'extrémité inférieure.
53. Voir, par exemple, différentes études citées dans H.S. Nielsen *et al.* (2002).
54. Selon Jakobsen et Smith (2002), si les mères étaient scolarisées cinq ans de plus (ce qui équivaut à porter le niveau de formation des mères turques à celui des mères originaires de l'ex-Yougoslavie), la probabilité de suivre l'enseignement formel augmenterait de 10 points de pourcentage pour les jeunes femmes et de 5 points pour les jeunes hommes. Lorsque les parents font preuve d'une très grande ouverture d'esprit à l'égard de la scolarité de leurs enfants, cette probabilité augmente de 18 points de pourcentage pour les hommes et de 31 points pour les femmes.
55. Dans l'échantillon examiné par Jakobsen et Smith (2002), la probabilité de terminer ses études augmente d'environ 2 points de pourcentage chez les hommes et de 3 points chez les femmes pour chaque année de report du mariage.
56. Par contre, dès le début des années 80, on observait déjà quelque 25 pour cent de mariages mixtes entre Mexicains et Américains, et ce taux est passé à 50 pour cent en 1997 (Duignan, 1998).
57. On a pu observer, par exemple, que la maîtrise de l'anglais influait de manière significative à la fois sur les probabilités d'emploi et sur le niveau de rémunération tant au Royaume-Uni qu'aux États-Unis (Dustmann et Fabbri, 2000), et le fait de bien parler le suédois augmente les chances de trouver du travail en Suède (Commission nationale de la Santé et des Affaires sociales, 1999). Précisons qu'au Royaume-Uni on a constaté que le fait de savoir s'exprimer en anglais n'améliorait que légèrement les perspectives d'emploi alors que l'aptitude à écrire dans cette langue triplait les possibilités. La maîtrise de la langue fait aussi la différence dans le domaine des rémunérations, encore que l'effet semble plus sensible au Royaume-Uni qu'aux États-Unis, au Canada ou en Australie. En Allemagne, la différence est minime.
58. A l'inverse, une étude portant sur le Royaume-Uni, où les compétences linguistiques ont également été analysées par l'enquêteur, révèle que 78 pour cent des immigrants arrivés avant l'âge de 10 ans et 24 pour cent de ceux qui sont arrivés après 24 ans parlaient couramment l'anglais. Parmi les différents groupes minoritaires, ce sont les Pakistanais qui affichaient le niveau d'anglais le plus faible (Shields et Wheatley Price, 1999).

59. L'enseignement bilingue consiste à dispenser une partie des cours pour les matières autres que le danois dans la langue maternelle de l'apprenant.
60. Aux États-Unis, la question s'est fortement politisée et est désormais pratiquement indissociable de l'objectif consistant à préserver les cultures nationales. Elle est aussi devenue un thème de débat sur le niveau d'instruction à atteindre (Duignan, 1998).
61. Les raisons sous-tendant l'enseignement dans la langue maternelle ont également varié d'un pays à l'autre, et au fil du temps ; il s'agissait notamment de faciliter le retour dans le pays d'origine des enfants de travailleurs immigrés, de reconnaître l'existence d'une identité culturelle distincte, de renforcer la confiance en soi et le sentiment de sécurité des enfants issus des minorités, et de promouvoir les avantages cognitifs que confère le bilinguisme.
62. Le reste est attribué par l'organisme d'aide au logement lui-même.
63. C'est ce que l'on obtiendrait si un retour à des niveaux de loyer dictés par le marché supprimait l'incitation à ne pas quitter un grand appartement de bonne qualité et à loyer modeste. Cette réforme accélérerait la rotation des occupants, et une offre accrue de logements disponibles ferait baisser les prix du marché.
64. En 1995, le salaire horaire moyen versé à un réfugié était inférieur de 18 pour cent à celui d'un Danois et, dans le cas des immigrants originaires d'Afrique, du Pakistan ou de Turquie, les rémunérations demeuraient inférieures de 14 à 15 pour cent à celles des autochtones (Husted *et al.*, 2001).
65. Pour les réfugiés, le fait de prendre rapidement et solidement pied sur le marché du travail est un déterminant essentiel du montant des salaires ultérieurs. Bien qu'au départ leurs niveaux de salaire soient nettement inférieurs à ceux des Danois, ils progressent plus fortement s'ils parviennent à nouer des liens solides avec le marché du travail dans les 10 ans suivant leur arrivée sur le territoire. Mais comme une telle intégration est difficile pour les réfugiés, leur salaire moyen demeure bas. En réalité, la probabilité, pour un réfugié de sexe masculin, de trouver un emploi commence à diminuer au bout de 10 ans de présence au Danemark et décroît encore plus rapidement au bout de 20 ans, encore que cela soit peut-être dû également à l'âge.
66. Outre le gel des impôts, le gouvernement a instauré un plafond nominal concernant l'augmentation des impôts sur le foncier non bâti (qui portent sur les terrains, tandis que l'impôt immobilier frappe les logements occupés par leurs propriétaires). Précédemment, le montant des impôts sur le foncier non bâti perçus par les communes et les comtés évoluait parallèlement à la valeur des terrains, à taux d'imposition constant. Le plafonnement de l'augmentation de la valeur foncière utilisée pour calculer l'impôt protège les propriétaires fonciers contre des hausses d'impôts sur le foncier non bâti excédant sensiblement l'augmentation de leur revenu. Néanmoins, ce mécanisme implique également qu'une baisse de la valeur foncière ne se traduira pas par une réduction des sommes payées au titre de l'impôt foncier non bâti, si le plafond avait été atteint lors d'augmentations antérieures. Par conséquent, ce dispositif permet de lisser les paiements effectués au titre de l'impôt foncier non bâti, mais n'érode pas l'assiette, contrairement au plafond nominal relatif à l'impôt immobilier.
67. En principe, le gel fiscal s'impose uniquement au gouvernement actuel, qui – s'il est réélu en 2005 (au plus tard) – devra fixer un nouveau programme. Le gouvernement part de l'hypothèse que le gel des impôts sera appliqué jusqu'en 2010 dans son étude à moyen terme et dans ses calculs de viabilité budgétaire. Le gel en soi devrait se traduire par une réduction des recettes fiscales correspondant à 0.75 pour cent du PIB (au niveau de 2002) d'ici 2010. Il implique une perte sèche définitive de recettes équiva-

- lant à 0.6 pour cent du PIB une fois convertie en montant annuel fixe (valeur actualisée nette) en 2003, par rapport aux recettes qui seraient obtenues dans l'hypothèse où les droits d'accise, etc., seraient indexés sur les prix.
68. Ce gel ne signifie pas que la charge fiscale globale diminuera systématiquement d'une année à l'autre, car l'augmentation des bases d'imposition pourrait être supérieure à la croissance nominale du PIB.
 69. En théorie, une modification des impôts sur la consommation (notamment des droits d'accise) ou des impôts sur les revenus du travail ont des effets relativement similaires sur la décision d'un individu moyen concernant son offre de travail optimale. Néanmoins, une baisse des impôts sur la consommation bénéficie à l'ensemble de la population, ce qui implique une certaine perte d'efficacité. En outre, l'impôt sur le revenu est progressif et la perte d'efficacité marginale augmente fortement avec le taux d'imposition marginal. Il ne fait aucun doute que pour une même baisse de recettes fiscales, une réduction de l'impôt sur les revenus du travail aurait des effets plus sensibles sur l'offre de travail qu'un allègement de la fiscalité sur la consommation. De surcroît, on peut penser que les individus réagiront probablement davantage à des augmentations clairement visibles sur leur bulletin de paye qu'à des hausses de prix plus modestes (en raison du blocage nominal des droits d'accise) pour un certain nombre de biens, qui ne sont pas aisément identifiables pour la majorité de la population. Selon Joumard (2001), les pays de l'UE en général auraient intérêt à remplacer les impôts (relativement élevés) sur les revenus du travail par des impôts sur la consommation ou sur la propriété.
 70. De telles manipulations peuvent être limitées par la stricte application, dans le secteur public, de principes comptables généralement reconnus et par l'intervention d'un vérificateur indépendant et influent, comme en Nouvelle-Zélande.
 71. Voir OCDE (2002f) pour une description détaillée des relations entre l'administration centrale et les collectivités territoriales.
 72. Le texte de loi habilitant le ministre de l'Intérieur et de la Santé à prendre des sanctions contre les comtés a été adopté par le Parlement en février 2003. Le gouvernement a annoncé qu'un projet de loi similaire concernant les communes serait soumis si le gel des impôts n'était pas respecté à ce niveau. C'est pourquoi le mécanisme de sanctions est décrit comme un dispositif s'appliquant à la fois au niveau des comtés et des communes.
 73. Le mécanisme de sanctions n'a pas fait l'objet de tests fondés sur la théorie des jeux (qui auraient été extrêmement complexes) avant d'être mis en place.
 74. Voir OCDE (2002f) pour une description du système danois d'imposition du revenu.
 75. Le Conseil économique est parvenu à la conclusion que les relèvements du seuil auquel s'applique le taux maximal de l'impôt national offraient la meilleure « rentabilité » : leur degré d'autofinancement est un peu supérieur à celui calculé par le ministère des Finances (Det Økonomiske Råd, 2001). L'origine de ces différences quantitatives peut être attribuée à des différences de méthodes et de données, la différence essentielle résidant probablement dans les modalités de financement et la distribution de revenus utilisée (voir Finansministeriet, 2002c).
 76. D'ici à la période 2008-2012, les autorités compétentes prévoient que les émissions atteindront 80 millions de tonnes d'équivalent carbone, à rapprocher des 55 millions de tonnes visées au titre du partage des charges. Sur le total indiqué par les projections, 10 millions de tonnes correspondent à la croissance des exportations d'électricité et 5 millions de tonnes à un rebond consécutif au niveau anormalement bas observé en 1990.

77. L'offre d'hydroélectricité, particulièrement abondante dans les pays nordiques en 1990, a donné un coup de pouce aux importations d'électricité et, la même année, réduit les quantités émises au Danemark.
78. Dans le secteur éolien, les subventions précédemment accordées ont permis de réaliser d'importants progrès techniques qui ont fait baisser les coûts de la production d'électricité.
79. Un groupe de travail interministériel est parvenu à une conclusion différente en 2001. Le gouvernement a chargé un nouveau groupe de travail de réexaminer les gains de bien-être apportés par les investissements consacrés aux énergies renouvelables, ainsi que les avantages d'autres instruments environnementaux.
80. Ces exigences renvoient à l'« obligation de service public » (voir l'Étude précédente).
81. Une voiture a un bon rendement énergétique si elle consomme moins de 4 litres de carburant aux 100 kilomètres.
82. La tarification au cordon consiste à faire payer une redevance à l'entrée de certaines zones qui, en moyenne, sont fortement embouteillées. La redevance sur les voies encombrées (ou le péage) prend en compte le moment et le lieu où la voiture est utilisée, ainsi que l'ampleur de la congestion au point considéré.
83. En 2001, on a relevé 14 échanges portant sur 0.5 million de tonnes de CO₂. Ce manque de dynamisme s'est confirmé en 2002, mis à part le fait qu'une compagnie d'électricité a échangé des permis danois contre des permis du Royaume-Uni, qui peuvent être reportés au-delà de 2003. Le prix du marché pour ces permis, soit 14.4 euros par tonne de carbone en 2001, est descendu à 10.4 euros en 2002 (Natsource, 2002).
84. Les taux ont été fixés comme suit : 11 couronnes par kilogramme d'équivalent demande biochimique en oxygène (1.48 euros), 20 couronnes par kilogramme d'azote (2.69 euros) et 110 couronnes par kilogramme de phosphore (14.78 euros).
85. Cet instrument frappe d'un impôt l'azote qui ne quitte pas l'agriculture en passant dans la filière agroalimentaire, mais demeure sous la forme d'un excès de nitrates dans le sol ou dans les effluents d'élevage. La teneur en azote de chaque type de produit étant constante, la ristourne correspondante est facile à calculer.
86. Les centrales électriques, les stations d'épuration des eaux usées et le secteur du bâtiment produisent près de la moitié de l'ensemble des déchets. Ces matières de rebut sont destinées à la valorisation, l'instauration en 1995 d'un impôt et de réglementations sur les déchets ayant fait tomber la part mise en décharge de 15 pour cent en 1994 à 8 pour cent en 2000.
87. L'analyse du cycle de vie vise à calculer l'importance de la pollution matérialisée dans un produit donné, compte tenu des procédés de production, des opérations entrant dans la distribution et d'autres effets sur l'environnement. Or plusieurs externalités environnementales sont déjà internalisées dans le prix du marché du produit considéré, par le biais de réglementations ou de taxes. Le système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre de l'UE aura pour effet de pousser plus avant l'internalisation, et privera l'analyse du cycle de vie d'une partie de son sens.

Bibliographie

- Anderson, M.S., N. Dengsøe et S. Brendstrup (1997), « The Waste Tax 1987-1996 – an *ex-post* Evaluation of Incentives and Environmental Effects », *Working Report for the Danish Environmental Protection Agency*, University of Aarhus.
- Bager, T. et S. Rezaei (2001), « Immigrant Businesses in Denmark: Captured in Marginal Business Fields? », Centre for Small Business Research, CESFO, University of Southern Denmark, Working Paper 2001/1.
- Bauer, Th., G. Epstein et I. Gang (2002), « Enclaves, Language et the Location Choice of Migrants », IZA Discussion Paper No. 558, juillet.
- Beskæftigelsesministeriet (2003), Analyse af det danske sygefravær, www.am.dk/sygefravaer/analyserapport.pdf, mai 2003.
- Blöndal, S. et S. Scarpetta (1999), « The Retirement Decision in OECD Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 202, février, Paris.
- Blöndal, S., S. Field et N. Girouard (2002), « Investment in Human Capital Through Post-Compulsory Education et Training: Selected Efficiency et Equity Aspects », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 333, Paris.
- Brisson, I.E. (1997), « Externalities in Solid Waste Management: Values, Instruments et Control », *Samfund, Økonomi & Miljø*, publication n° 20.
- Brodersen, S. (1998), « Danes et Swedes DIY Activities in 1997 », News from the Rockwool Foundation Research Unit n° 4, novembre, Copenhagen.
- Casella, A. (1999), « Tradable deficit permits », *Economic Policy*, vol. 29.
- CEMT (2003), *Gérer les déterminants de la demande de transport*, OCDE, avril.
- Chiswick, B. et P.W. Miller (2002), « Do Enclaves Matter in Immigrant Adjustment? », IZA Discussion Paper n° 449, mars.
- Clark, K. et S. Drinkwater (1999), « Pushed out or Pulled in? Self-employment Among Ethnic Minorities in Britain », University of Manchester School of Economic Studies Discussion Paper n° 99-01.
- Commission européenne (2002), *Mise en œuvre de la directive 91/676/EEC du Conseil concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles*, <http://europa.eu.int/comm/environment/water/water-nitrates/report.html>.
- Currie, J. et D. Thomas (1999), « Does Head Start Help Hispanic Children? », *Journal of Public Economics*, 74:2, pp. 235-262.
- Dang, T.T., P. Antolin et H. Oxley (2001), « Fiscal Implications of Ageing: Projections of Age-Related Spending », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 305, septembre.
- Danish Employers Federation (2002), *Labour Market Report 2002*, Copenhagen.

- Det Økonomiske Råd (2001), *Dansk Økonomi, Forår 2001*.
- Det Økonomiske Råd (2002a), *Dansk Økonomi, Efterår 2002*.
- Det Økonomiske Råd (2002b), *Dansk Økonomi, Forår 2002*.
- DREAM (2002), *DREAMs disaggregerede befolkningsfremskrivning til år 2100*.
- DREAM (2003), *Offentlige udgifter og finanspolitisk holdbarhed*, Document de travail (version préliminaire).
- Duignan, P. (1998), *Bilingual Education: A Critique*, Hoover Essay.
- Dustmann, C. et F. Fabbri (2000), « Language Proficiency and Labour Market Performance of Immigrants in the UK », IZA Discussion Papers 156, mai.
- ECOTEC (2001), *Study on the Economic and Environmental Implications of the Use of Environmental Taxes and Charges in the European Union and its member States*.
- Edin, P.-A., R.J. LaLonde et O. Åslund (2000), « Emigration of Immigrants and Measures of Immigrant Assimilation: Evidence from Sweden », Working Paper Series, Department of Economics, Uppsala University, n° 2000:13.
- Elling, B. et J. Nielsen (1997), *Miljøvurdering af lovforslag*, Miljø- og Energiministeriet.
- Energistyrelsen (2000), *Green Taxes for Trade and Industry: Description and Evaluation*, Miljø- og Energiministeriet.
- Environmental Protection Agency (2001), *The Danish Model for Sustainable Waste Solutions*, Danish Ministry of Environment and Energy.
- Environmental Protection Agency (2002), *Danish Environmental Newsletter*, n° 14, mars.
- Fenham, J. (2003), « Denmark's Greenhouse Gas Projections until 2010, An Update Including a Preliminary Projection until 2017 », Environmental Project n° 764.
- Feyrer, J. (2002), « Demographics and Productivity », Dartmouth College, Department of Economics.
- Finansministeriet (2002a), *Finansredøgørelse 2002*.
- Finansministeriet (2002b), *Økonomisk Redøgørelse*, décembre.
- Finansministeriet (2002c), *Fordeling og incitamenter 2002*.
- Finansministeriet (2003), *Lavere skat på arbejdsindkomst*.
- Finansministeriet, Skatteministeriet and Økonomi- og Erhvervsministeriet (2002), *Fortolkning og implementering af skattestoppet*, avril.
- Finansministeriet, Miljøministeriet, Skatteministeriet, Udenrigsministeriet, Økonomi- og Erhvervsministeriet (2003), *En omkostningseffektiv klimastrategi*, Copenhagen, février.
- Fix, M. et W. Zimmermann (1994), « After Arrival: An Overview of Federal Immigrant Policy in the United States », In B. Edmonston and J.S. Passel (éds), *Immigration and Ethnicity*, The Urban Institute, Washington, D.C.
- Folketinget (2002), *Forslag til lov om regulering af statstilskud til amtskommuner ved ændringer i den kommunale udskrivningsprocent (www.folketinget.dk)*.
- Frederiksen, N.K. (2003), « Fiscal Sustainability in OECD Countries, December 2002 », ministère des Finances, mars.
- Friedberg, R. et J. Hunt (1995), « The Impact of Immigration on Host Country Wages, Employment and Growth », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 9, n° 2.
- Glenn, C.L. et E.J. de Jong (1996), *Educating Immigrant Children: Schools and Language Minorities in Twelve Nations*, New York, Garland Publishing, Inc.

- Groes, N. (éd.) (2003), « Selling Off Social Housing – Is That The Way Forward? », Institute of Local Government Studies (AKF), Copenhagen.
- Grubb, D. (2001), « Conditions d'attribution des indemnités de chômage », in *Conférences de l'OCDE : Politiques du marché du travail et service public de l'emploi*, Paris.
- Gupta, N.D. et N. Smith (2001), « Children and Career Interruptions: The Family Gap in Denmark », IZA Discussion Paper n° 263, février.
- Hägerhäll, B. (2001), « Scientific Information and Knowledge for Decision Making in International Marine Conventions Particularly in the Black Sea Area », Programme for Marine Research on Eutrophication (MARE), Danish and Swedish Environmental Protection Agencies, Copenhagen.
- Hansen, E.J. (1997), *Perspektiver og begrænsninger i studiet af den sociale rekruttering til uddannelserne*, Socialforskningsinstituttet, Copenhagen.
- Hansen, L.G. (2001a), « Nitrogen Fertiliser Demand by Danish Crop Farms », SØM publication 44, Institute of Local Government Studies (AKF), Copenhagen.
- Hansen, L.G. (2001b), « Modelling the Effects of Complex Regulatory Constraints: The Case of Danish Nitrogen Regulation », SØM publication 45, Institute of Local Government Studies (AKF), Copenhagen.
- Hjørnø, J. (1996), *Illegals on the European Labour Markets*, South Jutland University Press.
- Husted, L., H.S. Nielsen, M. Rosholm et N. Smith (2001), « Employment and Wage Assimilation of Male First-Generation Immigrants », *International Journal of Manpower*, vol. 22, n° 1.
- IMV (2002a), *Pant på engangsemballage?*, Copenhagen.
- IMV (2002b), *Nyttiggørelse af returpapir, en samfundsøkonomisk analyse*, Copenhagen.
- Jacobsen, B.J. (2002), « The Costs of Reducing Nitrogen Leaching: An Economist's Nightmare but Political Reality », Danish Research Institute of Food Economics, miméo du 14 janvier, Copenhagen.
- Jakobsen, V. et N. Smith (2002), « The Educational Attainment of the Children of the Danish 'Guest Work' Immigrants », (Preliminary version) presented to European Association of Labour Economists Conference, septembre.
- Journard, I. (2001), « Tax Systems in European Union Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 301, octobre, Paris.
- Journard, I. et W. Suyker (2002), « Enhancing the Effectiveness of Public Expenditure in Norway », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 343, octobre, Paris.
- Larsen, C. (2002), « Education and Danish Language Skills », in G.V. Mogensen and P.C. Matthiessen (éds), *Immigrants and the Labour Market Encounter with the Danish Welfare Society*, septembre 2002.
- Lofstrom, M. (1999), « Labour Market Assimilation and the Self-employment Decision of Immigrant Entrepreneurs », IZA Discussion Paper n° 54, août.
- Martin, J. et D. Grubb (2001), « What Works and for Whom: A Review of OECD Countries' Experiences with Active Labour Market Policies », *Swedish Economic Policy Review* 8.
- Miljø & Energi (2000), *Waste 21: Danish Government's Waste Management Plan 1998-2004*. Miljø & Energi Ministeriet.
- Miljøstyrelsen (1999), *Punktkilder 1998*, Orientering nr. 6, Kbh, quoted in ECOTEC (2001), *Study on Environmental Taxes and Charges in the EU*, Bruxelles.

- Miljøstyrelsen (2002), « Effektiviseringspotentiale på forbrændingsanlæg og deponeringsanlæg i Danmark » (Danish, summary in English), *Orientering fra Miljøstyrelsen*, n° 2
- Ministère de l'Éducation (2002), *Facts and Figures*, juin.
- Ministère des Affaires étrangères (2002), *Refugees and Other Foreigners in Denmark – Seen in an International Perspective*.
- Ministère chargé des Réfugiés, de l'Immigration et de l'Intégration (2002), *Integrationsforskningen i Danmark 1980-2002*.
- Nash, C., P. Bickel, R. Friedrich, H. Link et L. Steward (2002), « The Environmental Impact of Transport Subsidies », Atelier de l'OCDE sur les subventions dommageables pour l'environnement, Paris, novembre.
- National Board of Health and Welfare (1999), *Gaining a Foothold in Sweden*.
- Natsource (2002), *Assessment of Private Sector Anticipatory Response to Greenhouse Gas Market Developments*, Conducted for Environment Canada, Natsource LLC, New York, juillet.
- Nielsen, H.S., M. Rosholm, N. Smith et L. Husted (2002), « The School-to-Work Transition of 2nd Generation Immigrants in Denmark », mimeo.
- Nielsen, N. (2002), « Transfer Income to Immigrants », in G.V. Mogensen et P.C. Matthiessen (éds), *Immigrants and the Labour Market Encounter with the Danish Welfare Society*, septembre 2002.
- Nielsen, S.B., P. Shou et J.K. Søbygaard (2002), Elements of Income Tax Evasion and Avoidance in Denmark, *Swedish Economic Policy Review* 9.
- O'Brien, P. et J. Høj (2001), « Encouraging Environmentally Sustainable Growth in Denmark », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 277.
- OCDE (1994), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi. Faits, analyse, stratégies*, Paris.
- OCDE (1999), *Étude économique du Danemark*, Paris.
- OCDE (2000), *Étude économique du Danemark*, Paris.
- OCDE (2001a), *Perspectives économiques n° 70*, novembre, Paris.
- OCDE (2001b), *Tendances des migrations internationales 2000*, Paris.
- OCDE (2002a), *Perspectives de l'emploi 2002*, Paris.
- OCDE (2002b), *Prestations et salaires. Les indicateurs de l'OCDE*, édition 2002, Paris.
- OCDE (2002c), *Regards sur l'éducation 2002*, Paris.
- OCDE (2002d), *Bébés et employeurs. Comment réconcilier travail et vie de famille (volume 1): Australie, Danemark et Pays-Bas*, Paris.
- OCDE (2002e), *Perspectives économiques n° 72*, décembre, Paris.
- OCDE (2002f), *Étude économique du Danemark*, Paris.
- OCDE (2003a), *Perspectives économiques n° 73*, Paris
- OCDE (2003b), *Examens en matière de coopération pour le développement : Danemark*, Paris.
- OCDE (2003c), *Transformer le handicap en capacité*, Paris.
- OCDE (2003d), *Étude économique de l'Espagne*, Paris.
- Pedersen, P.J. et N. Smith (2001), « Unemployment Traps: Do Financial Disincentives matter? », Centre for Labour Market and Social Research Working Paper 01-01.
- Pedersen, S. (1998), *The Shadow Economy in Western Europe: Measurement and Results for Selected Countries*, Statistics Denmark, Copenhagen.

- Pedersen, S. (2000), « The Demography of Immigrants », in G.V. Mogensen et P.C. Matthiessen (éds), *Integration in Denmark*, Aarhus University Press.
- Roseveare, D., W. Leibfritz, D. Fore et E. Wurzel (1996), « Ageing Populations, Pension System and Government Budgets: Simulations for 20 OECD countries », Documents de travail du Département des affaires économiques, n° 168, septembre, Paris.
- Scherer, P. (2001), *Age of Withdrawal from the Labour Force in OECD Countries*, Paris.
- Schultz-Nielsen, M.-L. (2001), *The Integration of Non-Western Immigrants in a Scandinavian Labour Market: The Danish Experience*, Étude n° 7, The Rockwool Foundation Research Unit, Copenhagen.
- Shields, M.A. et S.W. Price (1999), « The English Language Fluency and Occupational Success of Ethnic Minority Immigrant Men Living in English Metropolitan Areas », Discussion Papers in Public Sector Economics, Department of Economics, University of Leicester.
- Skatteministeriet (2002), *SkaÅ*, August 2002.
- Søbygaard, J.K. (2002), « Cost-Benefit-Analyser af energipolitik samt energi-og transportafgifter », *Working Paper 2002:4*, Economic Council of Denmark, Copenhagen.
- SUstyrelsen (1997), *Costs of Study, Student Income and Study Behaviour in Denmark*, Copenhagen.
- SUstyrelsen (2002), *The State Education Grant and Loan Scheme in Denmark*, (www.su.dk), Copenhagen.
- Ugebrevet A4 (2003), « Valgfrie overenskomster er populære », février.
- Think Tank on Integration in Denmark (2001), « The Integration of Foreigners in the Danish Society », www.inm.dk.
- Wier, M., J.M. Andersen, J. Jensen (2002), « EU's Agenda 2000 Reform for the Agricultural Sector: Environmental and Economic Effects in Denmark », *Ecological Economics*.

Table des matières

Évaluation et recommandations	9
I. Principaux enjeux	21
Situation, politiques et perspectives sur le plan macroéconomique	22
Défis à plus long terme	25
Conclusions	49
II. Accroître l'offre de main-d'œuvre à moyen terme	51
Davantage d'actifs	51
Une entrée plus précoce dans la population active	55
Repousser l'âge effectif de la retraite	64
Accroître la durée moyenne du travail	77
Résumé	80
III. Migrations et intégration des immigrants	83
Tendances des flux d'immigration	84
Mesures régissant l'admission	90
Comment permettre aux immigrants originaires des pays en développement de mieux s'intégrer	96
Conclusions	117
IV. Ajuster le cadre budgétaire à moyen terme	123
Le gel fiscal	125
Renforcer la maîtrise des dépenses et améliorer leur efficacité	129
Renforcer les relations entre les différents niveaux d'administration	133
Réductions d'impôts sur les revenus du travail	140
Résumé	144
V. Quelques aspects environnementaux du développement durable	147
Changement climatique	147
Réduction de la pollution de l'eau	158
Amélioration de la gestion des déchets	163
Notes	169
Bibliographie	178
<i>Annexes</i>	
I. Situation et perspectives macroéconomiques	183
II. Hypothèses pour les prévisions démographiques	189

III. Mécanismes de base et hypothèses qui déterminent la prévision relative aux finances publiques	191
IV. Progrès des réformes structurelles	192
V. Davantage d'actifs	201
VI. Réforme du régime de préretraite volontaire	208
VII. Transformer le handicap en capacité : étude portant sur l'ensemble de l'OCDE	210
VIII. Dispositions de la loi de 2002 sur les étrangers relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile	213
IX. Sanctions prises en 2003	214



Encadrés

1. Recommandations concernant les politiques propres à accroître l'offre de main-d'œuvre	80
2. Protection sociale accordée aux demandeurs d'asile	90
3. L'intégration par le lieu de travail	101
4. Recommandations en matière de politique à l'égard des immigrants	121
5. Les principes du gel fiscal	126
6. Utiliser le gel des impôts comme règle budgétaire	130
7. Mettre en place un système d'échange de droits pour réguler la fiscalité des collectivités territoriales	138
8. Prise en compte des préoccupations environnementales dans l'action des pouvoirs publics	148

Tableaux

1. Prévisions démographiques	29
2. Évolution possible du nombre total d'heures ouvrées en fonction de la démographie et de l'évolution du marché du travail	39
3. Solde primaire de l'administration centrale et des collectivités locales	42
4. Impératifs à long terme pour les finances des administrations publiques	44
5. Indicateurs de viabilité budgétaire dans diverses études	45
6. Effet de diverses modifications des hypothèses sur la viabilité budgétaire	47
7. Situation des hommes d'âge pleinement actif au regard du marché du travail	52
8. Taux nets de remplacement	54
9. Progrès dans les études, par âge	58
10. Taux de rendement interne privés de l'éducation	61
11. Population par tranche d'âge et statut d'activité	67
12. Effets de plusieurs modifications du régime de préretraite volontaire	74
13. Bénéficiaires de la pension de préretraite (invalidité)	75
14. Taux d'activité dans certains pays de l'OCDE	87
15. Taux d'activité chez différents groupes d'immigrants	88
16. Population d'âge actif non intégrée dans la population active	89
17. Regroupement familial : permis accordés et permis refusés	94
18. Revenu brut des travailleurs indépendants et des salariés	102
19. Études et formation, et taux d'activité	106
20. Passage du système éducatif au monde du travail	107

21. Connaissance du danois	109
22. Concentration de la population immigrée par municipalité	113
23. Années de dépendance à l'égard de programmes d'aide sociale, de programmes municipaux de mesures actives du marché du travail ou de programmes de recyclage	115
24. Différence de revenu disponible selon que l'on est pourvu d'un emploi ou chômeur	116
25. Contributions à l'excédent budgétaire structurel nécessaire en 2003	124
26. Principales hypothèses de l'étude gouvernementale à moyen terme	132
27. Degré d'autofinancement pour diverses possibilités de réduction des impôts sur les revenus du travail	143
28. Principaux indicateurs : changement climatique	149
29. Dispersion des taux de la taxe sur le carbone, par secteur	152
30. Valeur actuelle de diverses mesures instaurées entre 1992 et 1999	153
31. Chiffres prévus des émissions de gaz à effet de serre au Danemark et valeur des permis	156
32. Coût des mesures de réduction du lessivage de l'azote	161
33. Indicateurs de performances : déchets	164
34. Taxe sur les déchets	166
35. Redevances et taxes sur l'élimination des ordures ménagères	167

Annexes

A1. Résumé des prévisions	184
A2. Réforme du régime de préretraite volontaire	209
A3. Effet des sanctions sur les comtés	214

Graphiques

1. Indicateurs des équilibres macroéconomiques	23
2. Divergence de l'écart de production	24
3. Taux de dépendance	28
4. Taux d'activité par âge, sexe et origine	31
5. Impact démographique sur la population active	32
6. Évolution des taux d'activité	34
7. Évolution de la durée du travail	36
8. Durée hebdomadaire du travail et préférence pour les loisirs	38
9. Éléments faisant pression sur les finances publiques	41
10. Estimation du nombre d'années qui seront passées en formation et en dehors de la formation, 15 à 29 ans	56
11. Durée médiane de passage du deuxième cycle du secondaire à l'enseignement supérieur	58
12. Revenu relatif selon le niveau de formation	59
13. Résultats éducatifs chez les élèves de 15 ans	65
14. Âge moyen de retrait du marché du travail	66
15. Taux d'activité et nombre de bénéficiaires du régime de préretraite volontaire	69
16. Préretraite volontaire : entrées nettes et cotisants	71
17. Durée des congés de maladie et certificats médicaux	78
18. Permis de séjour accordés	84
19. Répartition démographique par âge et par origine	85
20. Flux d'entrées d'étrangers dans quelques pays de l'OCDE	86
21. Taux d'activité en fonction de l'âge d'arrivée	88
22. Taux de reconnaissance des demandeurs d'asile	92

23. Revenu annuel disponible des personnes percevant un salaire élevé dans quelques pays de l'OCDE	96
24. Taux de chômage par pays d'origine	98
25. Emplois faiblement qualifiés et compression des salaires	99
26. Niveau d'études atteint par les Danois et par les immigrants	105
27. Performances en compréhension de l'écrit	111
28. Taux de remplacement nets pour quatre catégories de famille	118
29. Impôt périodique sur les biens immobiliers	128
30. Taux d'imposition au niveau des comtés et des communes	135
31. Évolution des taux d'imposition au niveau des collectivités locales, 2003	137
32. Taux marginaux d'imposition	141
33. Émissions de gaz à effet de serre	151
34. Coûts marginaux de la réduction des émissions de gaz à effet de serre	154
35. Pollution de l'eau	159

Annexes

A1. Consommation privée et revenu disponible des ménages	185
A2. Investissement et productivité dans le secteur des entreprises	185
A3. Taux d'intérêt officiel et taux de change effectif	186
A4. Croissance réelle de la consommation publique	187
A5. Performances et perspectives macroéconomiques	188

STATISTIQUES DE BASE DU DANEMARK

LE PAYS

Superficie (km ²)	43 094	Villes principales, 2002, en milliers	
Superficie agricole (km ²), 1997	26 470	Copenhague	501
		Århus	289
		Odense	184
		Ålborg	162

LA POPULATION

Population, 2002, milliers	5 368	Emploi total, 2002, en milliers	2 772
Nombre d'habitants au km ²	123	Par secteur :	
Accroissement naturel net (moyenne 1997-2001, milliers)	7.7	Agriculture	100
Accroissement naturel net, 2001 (pour 1 000 habitants)	1.3	Industrie	435
		Construction	166
		Services marchands	1 084
		Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels	987

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut, 2002		Formation brute de capital fixe, 2002	
Milliards de couronnes	1 358.3	Milliards de couronnes	270.6
Par habitant (en dollars US)	32 092	En pourcentage du PIB	19.9
		Par habitant (en dollars US)	6 394

LE SECTEUR PUBLIC

Consommation publique, 2002, en pourcentage du PIB	26.1	Composition du Parlement	Nombre de sièges
Recettes ordinaires de l'État, en pourcentage du PIB		Sociaux-démocrates	52
Formation brute de capital fixe du secteur public, en pourcentage du PIB	56.5	Libéraux	56
		Parti populaire danois	22
		Conservateurs	16
		Socialistes populaires	12
	1.8	Sociaux-libéraux	9
		Alliance de gauche	4
		Démocrates chrétiens	4
		Atlantique du Nord	3
		Non-inscrit	1
		Total	<u>179</u>
Denières élections générales, 20.11.2001		Prochaines élections générales, 20.11.2005	

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services, 2002, en pourcentage du PIB	44.2	Importations de biens et services, 2002, en pourcentage du PIB	38.3
Principales exportations de marchandises, en pourcentage du total :		Principales importations de marchandises, en pourcentage du total :	
Produits agricoles	9.9	Biens intermédiaires pour l'agriculture	2.4
<i>dont</i> : Produits d'origine animale	8.1	Autres biens intermédiaires	40.8
Produits manufacturés	75.8	Combustibles et lubrifiants	4.3
<i>dont</i> : Machines et instruments	27.8	Biens d'équipement	14.4
Autres produits manufacturés	48.0	Matériel de transports	5.9
Autres produits	14.3	Biens de consommation	28.3

LA MONNAIE

Unité monétaire : couronne		Unités monétaires par dollar des États-Unis	
		Année 2002	7.884
		Avril 2003	6.831

Note : On trouvera dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

•

La situation économique et les politiques du Danemark ont été évaluées par le Comité le 23 avril 2003. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 7 mai 2003.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Deborah Roseveare, Martin Jorgensen et Richard Herd sous la direction de Peter Jarrett.

•

L'étude précédente du Danemark a été publiée en février 2002.